REVUE

DE

L'ENSEIGNEMENT CHRÉTIEN.

NOUVELLE SÉRIE.

VI° ANNÉE. — TOME X. — N° 58. — FÉVRIER 1876.

« Delenda Carthago! »

SOMMAIRE :

NIMES

AUX BUREAUX DE LA REVUE : rue de la Servie, 4
PARIS : rue François Ier, 8;
— LETHIELLEUX, libraire, rue Cassette, 4.

1876.

REVUE DE L'ENSEIGNEMENT CHRÉTIEN.

CONDITIONS DE L'ABONNEMENT.

France.	15 fr.
Belgique, Italie, Suisse.	16
Alsace-Lorraine, Angleterre, Espagne. . .	17
Allemagne.	18
Turquie.	19
Pays d'Outre-Mer.	20

La *Revue de l'Enseignement chrétien* paraît tous les mois.
On ne s'abonne que pour une année, à partir du 1er mai, ou du 1er novembre.

Tout ce qui concerne la rédaction doit être envoyé *franco*, à M. L. Allemand, professeur à l'Assomption, à Nimes, ou au R. P. V.-de-P. Bailly, rue François Ier, 8, à Paris.

Toutes les communications ou réclamations relatives à l'abonnement et à l'administration doivent être adressées à M. E. Trotman, Gérant, à l'Assomption, à Nimes, ou au R. P. Germer-Durand, correspondant de la *Revue*, rue François Ier, 8, Paris.

La *Revue de l'Enseignement chrétien* rendra compte de tout ouvrage dont le sujet rentre dans le cadre de ses travaux, à la condition indispensable que deux exemplaires seront adressés à la *Rédaction*.

AGISSEZ, AGISSEZ!

Aux débuts de notre œuvre, en essayant de tracer le règlement d'une *Ligue catholique pour la défense de l'Eglise*, nous écrivions : « Les membres de la Ligue devront s'engager à prendre part, autant qu'il leur sera possible, aux mouvements d'opinion, destinés à agir sur le pays ou sur l'Assemblée, soit pour favoriser les élections désirables, soit pour obtenir des lois justes (1). »

C'est pour réaliser cet article du programme que la *Revue* fut fondée. Elle doit être fidèle à sa devise et rester une œuvre d'initiative, de parole et d'action. Qu'on ne s'étonne donc pas, si nous revenons aujourd'hui sur la question du mariage, quoiqu'elle n'intéresse pas directement l'enseignement.

Voulant marquer le champ de nos prochaines batailles, le Saint-Père a choisi cette question du mariage. Dans un magnifique discours à la jeunesse catholique d'Italie, il revient à la charge et nous pousse à prendre les armes. La plupart de nos lecteurs connaissent cette admirable allocution du 6 janvier, nous ne la publierons pas *in extenso*, mais nous croirions forfaire à notre mission si nous n'inscrivions pas ici pour le conserver comme un trésor, le lumineux commentaire de ces paroles qui doivent résonner au fond de toutes les consciences en nos jours de mollesse et d'attiédissement universels : « Agissez, agissez ! »

« Vous savez, (2) dit Pie IX en jetant un regard sur les premières années et les premières vicissitudes de son Pontificat, vous savez aussi bien que d'autres, comment dès les premiers jours de ce Pontificat

(1) *Revue de l'Enseignement chrétien*, tome II, page 105.

(2) Extrait de l'allocution du Saint-Père à la jeunesse italienne le 6 janvier 1876. Traduction de l'*Univers*.

commença un mouvement qui, peu à peu, dégénéra en une agitation ouverte. Avec l'hypocrisie, avec l'artifice, avec le mensonge, avec toutes sortes de séductions enfin, les principaux agitateurs soulevaient les populations et mettaient en pratique le mot d'ordre des réunions ténébreuses de la secte : *Agitez! Agitez!*

« Les avis répétés, les appels formels pour ramener ces populations aux travaux domestiques ordinaires furent inutiles, parce que les agitateurs continuèrent à agiter, à tromper, à séduire.

« Où conduisirent ces désolantes agitations, vous ne le savez que trop. L'obstination des impies pour soutenir la cause du mal triompha.

« Maintenant, je vous dis, et vous direz avec moi : Si par leur tenace obstination les méchants obtinrent les fins de leur méchanceté, pourquoi les bons ne pourront-ils pas obtenir, par leur constance, les fins de Jésus-Christ, le triomphe de l'Eglise?

« Aussi vous dirai-je moi — non pas : *Agitez, Agitez* — mais : AGISSEZ, AGISSEZ ! Agissez, comme je vois que vous le faites, pour opposer au torrent de l'iniquité, qui s'étend et nous inonde, toute la résistance possible afin de soutenir les droits de l'Eglise.

« Ah ! je sais bien que la pente du mal qui descend et se précipite est beaucoup plus facile que l'ascension au bien, qui coûte de la peine et des fatigues. Mais je sais aussi que, quand le mal est arrivé presqu'à son comble et menace de tout détruire, les bons se doivent unir, comme vous en donnez l'exemple, pour chercher des remèdes, élever et multiplier les barrières aux ravages du torrent dévastateur. Dans ce cas, il n'y a pas de pire condition pour un peuple que celle de s'adapter insensiblement au mal, de s'asseoir indolent et de s'endormir sur un terrain qui, en s'ouvrant, offrirait les profondeurs d'un abîme. . .

. . . .

« Dieu vous bénisse, mes chers fils, et vous donne la force de soutenir les grands combats. Dieu vous bénisse ! et qu'il veuille que tous les gens de bien qui sont dans le monde *prennent les armes!* Ah! voilà un mot... qui donnerait l'épouvante à qui s'épouvanterait d'un mot. Mais nos armes sont la prière à Dieu et la parole aux hommes. A Dieu, la prière pour qu'il nous ait en sa miséricorde et nous soutienne de son bras tout-puissant : aux hommes, la parole pour qu'ils se souviennent de respecter les droits de l'Eglise et d'honorer Dieu, maître de l'univers.

« Or, je le répète : si nos ennemis se sont montrés obstinés dans l'agitation au point d'obtenir au moins une partie de leur but, il con-

vient à nous aussi d'agir, mais dans un sens diamétralement opposé à celui des révolutionnaires. Ceux-ci agitèrent et prirent les armes pour détruire, nous devons agir et combattre pour édifier. Ceux-ci se servirent de moyens immoraux et injustes, et nous devons employer des moyens justes et saints, et en même temps combattre l'effort de leurs injustices.

« La révolution a pris les armes pour subjuger les intelligences de la jeunesse sous le char des faux philosophes, et enchaîner l'Eglise qu'elle tente de détruire. Nous devons toujours réclamer la liberté de l'enseignement et le choix de ceux qui sont destinés par les évêques à être ministres du sanctuaire, ainsi que tout ce qui est destiné à constituer libre et indépendante cette sainte société créée par le divin Sauveur.

« La révolution veut ériger des monuments aux apostats, et nous devons conserver, améliorer, et, s'il se peut, accroître les monuments qui sont consacrés à honorer les âmes saintes, dont est si riche l'Italie et qui la rendirent illustre par la sainteté de la vie et par la splendeur de la doctrine.

« L'Eglise, d'autre part, veut la sanctification des fêtes comme Dieu la veut et commande. Et la révolution, qui est sourde à la voix de Dieu, plus sourde encore à la voix de l'Eglise (juste châtiment de son incrédulité : *Aures habent, et non audiunt*) ; la révolution ne reconnaît point les jours consacrés à Dieu, ni les pratiques à mettre en œuvre pour correspondre à la sainteté de ces mêmes jours.

« Nous donc, nous devons opposer à une telle barbarie une résistance constante à laquelle donnera force le bras de Dieu. »

Tels sont les ordres de notre Chef. Hier il disait aux Belges : « *Parlez, parlez !* » Aujourd'hui il dit aux Italiens : « *Agissez, agissez !* »

Parlons donc et agissons, devrions-nous, par nos paroles ou par nos actions, troubler quelques consciences endormies ou ébranler quelques divinités triomphantes.

Depuis longtemps nous concentrions nos efforts sur un seul point : le monopole universitaire. Ce monopole est à peine entamé que de nouveaux triomphes nous sont proposés par notre guide, les triomphes sur les lois antichrétiennes qui régissent le mariage.

« DEMANDEZ QUE LE SACREMENT DU MARIAGE PRÉCÈDE LE CONTRAT CIVIL. »

C'est le mot d'ordre, le nouveau cri de guerre.

Ce cri vient à peine d'arriver aux oreilles catholiques que déjà on voudrait l'étouffer, mais la voix du Pape retentit de nouveau : « Agissez, agissez. »

La race des conservateurs se précipite pour barrer le passage à cette parole. En France, elle n'a réussi jusqu'à ce jour qu'à entasser articles de journaux sur articles de journaux. Ce rempart n'est pas fort. Mais il oppose en Belgique une barrière plus redoutable, les décisions d'un ministère qui se dit et qui se croit catholique, et la parole de ministres qui sont arrivés au pouvoir comme catholiques; qui sont attaqués comme catholiques; qui répondent comme catholiques; qui se croient encore catholiques, bien meilleurs catholiques sans contredit que les pauvres ignorants assez simples pour se conformer aux ordres du Pape, assez imprudents pour compromettre par leur aveugle obéissance la Religion et l'Évangile.

Voici d'abord la décision du gouvernement. Le ministre des affaires étrangères, M. d'Aspremont Lynden, s'est chargé de la notifier à la Chambre dans la séance du 1er décembre 1875.

« Il ne peut entrer dans aucune prévision humaine que le régime existant soit *jamais* changé... Nous avons fait connaître à Rome qu'il n'entrait nullement dans les intentions du gouvernement que rien fut changé à l'article de la Constitution concernant la priorité du mariage civil sur le mariage religieux. Cette situation, nous la maintenons. »

Le chef du cabinet n'est pas moins net dans ses déclarations : « Lorsque nous avons su que la question du mariage était soulevée, nous avons immédiatement dit que nous ne voulions pas nous en occuper ». Evidemment la parole du Pape ne mérite pas même l'attention. Un catholique peut *immédiatement* prendre parti contre elle et prononcer qu'elle ne mérite pas qu'on s'en occupe. *Immédiatement*, sans examen, il « a donné les raisons pour lesquelles cette question ne pouvait pas être l'objet d'un nouvel examen, ni dans son principe, ni

même quant aux exceptions » Est-il étonnant, après cela, que se tournant vers les adversaires déclarés de l'Église, il ne craigne point de les défier d'agir autrement en pareilles circonstances, qu'il venait de le faire lui-même.

M. Malou va plus loin : « Mon explication sera très-franche. Je suis parfaitement convaincu que l'état social actuel a des racines tellement profondes, qu'il ne peut entrer dans aucune prévision humaine qu'il soit *jamais* changé... Je ne vois pas la possibilité, même d'ici à des siècles, d'un pareil changement. Nous ne sommes pas simplement inopportunistes, nous croyons que la législation qui a existé depuis soixante-quinze ans doit être maintenue. »

Quelle est donc cette législation si parfaite qui date de 75 ans et qui défie les siècles ! Quelle est cette loi qu'un ministre catholique défend ainsi malgré et contre le Pape? Hélas ! elle consacre en Belgique ce que le Code civil a inauguré en France, la légalité du concubinage.

Le mot est dur, mais il est vrai. Le bon sens populaire le prononce aussi énergiquement que l'Église elle-même.

Le mariage est un sacrement, il fait partie du dépôt sacré confié à l'Église par Jésus-Christ lui-même. Ni discours, ni décret, ni coutume, ni loi ne saurait abolir les droits de l'Église sur le mariage. Elle en est la règle vivante; son autorité est incontestable et celui-là est anathème qui oserait nier ou prétendrait partager cette autorité. Le concile de Trente est formel sur ce point.

Loin de nous la pensée de vouloir attenter aux prérogatives du pouvoir civil. L'Église n'a pas besoin d'empiéter, elle accorde à chacun ce qui lui est dû, mais elle ne sanctionne jamais l'injustice. Voici comment l'Ange de l'École assigne à chacun sa part dans les lois matrimoniales : « *Matrimonium in quantum est in officium naturæ, statuitur lege naturæ; in quantum est sacramentum, statuitur jure divino; in quantum est in officium communitatis, statuitur lege civili.* » (S. TH. IX, 50.)

Mais comme tous les chrétiens sont sujets de l'Église et ne sauraient légitimement vivre dans l'état du mariage sans avoir

reçu le sacrement, saint Thomas ajoute que l'Église doit intervenir, et que, sans son assentiment, les interdictions de l'État seraient nulles : « *Prohibitio legis non sufficeret ad impedimentum matrimonii, nisi interveniret Ecclesiæ auctoritas quæ idem etiam interdicit.* » (Q. 57, A. z.)

Dans la lettre que nous publions plus loin, M. de Chaulnes rappelle certains canons des Conciles, il cite quelques actes apostoliques ; la théologie nous fournirait des documents nombreux et irréfutables ; mais à quoi bon remonter si haut ; le catéchisme ne suffit-il pas et dans leurs affirmations antichrétiennes les défenseurs du mariage civil, qui se disent catholiques n'étalent-ils pas, avec une bonne foi inconcevable, une ignorance plus inconcevable encore. Rien ne plaide mieux que leur conduite la cause de la liberté d'enseignement en général et la nécessité de réformes radicales dans l'enseignement du droit en particulier.

J'entends déjà les conservateurs incorrigibles s'écrier : Mais vous êtes insatiables ; vous compromettez par vos excès l'Église et ses victoires ; toujours vous aspirez à de nouveaux changements ; vous troublez toujours les consciences par vos demandes et vos agitations. Vraiment vous êtes pires que des révolutionnaires.

Etrange reproche ! Il s'adresse mal. Les révolutionnaires connaissent leurs amis ; ils ne viendront jamais chercher des auxiliaires parmi nous, tandis qu'ils en trouvent aisément dans vos rangs. Les révolutionnaires n'ont eu qu'à implanter les doctrines de la Réforme ou les principes parlementaires pour implanter en même temps les erreurs politiques, sociales, religieuses les plus perverses, et ils y ont si bien réussi que de nos jours les notions les plus élémentaires du bien, du juste, du vrai, du beau, sont complétement perverties ; et que, pour défendre les droits imprescriptibles de la vérité, il faut affronter le reproche de novateurs ou de fauteurs de désordres, de la part de pauvres révolutionnaires inconscients, qui ont tout dit à leur éloge lorsqu'ils se sont appelés pompeusement des conservateurs.

Qu'ils restent en paix, ils ne nous convertiront pas. Sur la question du mariage, comme autrefois sur les questions d'enseignement, comme sur toutes les autres questions qui intéressent la vérité, nous ne sommes pas, nous ne voulons pas être des conservateurs comme eux. Jamais nous ne consentirons à respecter l'erreur, à nous constituer les conservateurs du mal; nous préférons perpétuer la lutte. Un Évêque, à la suite du Prince des Évêques, un catholique ne se laissera point arrêter par ces considérations d'un ordre inférieur, il suivra l'exemple du Souverain-Pontife et saura s'exposer à troubler les âmes pour les réveiller ou les sauver. Il sait que les bons sont susceptibles de trembler comme les méchants.

Hérode ne fut pas seul à trembler lorsque les Mages vinrent annoncer la naissance du roi ; Jérusalem trembla avec lui. Jérusalem, la ville des Docteurs, connaît la vérité, mais Jérusalem est aussi la ville des sages, la ville des conservateurs et Jérusalem tout entière se troubla. *Audiens autem Herodes rex turbatus est et omnis Jerosolyma cum illo.*

Pie IX nous dévoile les motifs de ce trouble. Les raisons qu'il en donne s'appliquent trop bien à notre temps pour ne pas citer encore ce nouveau passage de son discours aux Italiens :

« Il faut considérer que, dans ce temps, Jérusalem était corrompue et livrée à tous les vices. Aussi ce peuple, qui autrefois était actif dans la guerre et dans les travaux, plongé maintenant dans une oisiveté honteuse et dans la turpitude de l'iniquité, aime-t-il mieux croupir dans la servitude que de s'exposer à une guerre ou aux énergies d'un changement ! Comme ses pères, fatigués de voyager dans le désert, préféraient à la terre promise les oignons de l'Égypte et les chaînes de Pharaon, il avait éteint en lui l'esprit de la religion et il préférait sa servitude à la domination du Messie. »

N'imitons pas la Jérusalem des scribes et des Pharisiens. La guerre est inévitable ; acceptons-la franchement et rappelons-nous qu'il vaut mieux recevoir quelques blessures au milieu de la bataille que de se vouer à la défaite pour éviter le combat. « *Non coronabitur nisi qui legitime certaverit.* »

Il a fallu plus de quarante ans de défaites apparentes pour conquérir en faveur de l'enseignement les quelques lambeaux de liberté dont nous sommes justement fiers. Combien faudra-t-il de batailles pour obtenir le triomphe des doctrines catholiques sur le mariage? Dieu seul le sait. Il nous suffit de savoir que les lois actuelles sont mauvaises et que nous devons les attaquer.

Que de scandales sont vēnus, en ces derniers temps, jeter sur cette question leurs tristes lueurs et montrer à nos voisins, les catholiques de Belgique, que leurs lois sur ce sujet sont radicalement mauvaises et que, en conscience, ils ne peuvent plus se rallier aux paroles de leur ministre M. Malou, et continuer à se dire vraiment catholiques :

Un magistrat, M. Wéry, président du tribunal de première instance de Mons, poursuivi sur les ordres du ministère et condamné par la cour d'appel de Bruxelles, toutes chambres réunies, à un mois de suspension, uniquement pour avoir flétri le concubinat légal chez son commis-greffier ; pour avoir, par mesure disciplinaire, châtié le scandale et suspendu le coupable de ses fonctions !

Une cour de justice entièrement composée de chrétiens obligée de porter contre ce magistrat l'arrêt suivant et d'en prendre la responsabilité : « Attendu que M. Wéry *a gravement méconnu ses devoirs et compromis son caractère de magistrat.*

« La cour condamne... ! »

Des prêtres exposés à la prison, des prêtres condamnés pour avoir rempli les plus impérieux devoirs de leur ministère en mariant sans attendre l'accomplissement des formalités légales, de pauvres gens qui risquaient de mourir dans le désordre et d'encourir la damnation éternelle !

Des bourgmestres contraints de sanctionner des actes qui répugnent à leur conscience, comme le mariage de prêtres scandaleux ou de personnes divorcées !

Un avocat condamné par le conseil de l'ordre pour avoir refusé de soutenir d'office les réclamations d'une malheureuse

qui voulait user du droit de divorce, octroyé ou reconnu par la loi!

. . . .

Et l'on déclarera digne d'être maintenue une législation qui abaisse ainsi le caractère de l'homme, qui voudrait effacer du front chrétien les marques du baptême!

Comme ils sont plus nobles les juges de Séville, lorsque, en plein XIXe siècle, sous le gouvernement d'Alphonse XII, le 9 septembre 1875, ils ne craignent point de motiver leurs sentences par des considérants aussi formels, aussi chrétiens que celui-ci :

« Considérant qu'en contractant le mariage civil, Raméro n'a fait que légaliser le concubinage antérieur dans lequel il vivait, qu'il a même *aggravé* ce désordre en le doublant du mariage civil, lequel, par sa nature, n'est pas autre chose que le concubinage, mais le concubinage public et solennel, attendu qu'il se célèbre par devant l'autorité publique et avec des formalités anti-chrétiennes établies par la loi, et que l'Eglise l'a condamné comme tel.... »

Les traditions de la foi sont encore conservées en Espagne, malgré les désordres qui désolent ce pauvre pays ; on ne s'imagine pas que, pour être citoyen, il faut oublier qu'on est chrétien, et la pensée du mariage civil révolte les consciences. Aussi serait-il impossible de dresser en ce pays une statistique semblable à celle que publiait, en son numéro du 14 janvier, un des plus vaillants organes du parti catholique à Bruxelles, le journal *La Croix*, à qui nous empruntons la plupart de nos citations.

D'après l'*Annuaire statistique*, le nombre proportionnel des divorces a plus que triplé en 34 ans.

En 1840 : un divorce sur 1,175 mariages.

En 1865 : un divorce sur 739 mariages.

En 1874 : un divorce sur 336 mariages.

Encore faut-il inscrire une exception au bilan de Bruxelles, qui, en 1875, a eu 1,824 mariages et 29 divorces ; c'est-à-dire un divorce sur 63 mariages.

Et tout cela est approuvé, sanctionné par une législation qu'un ministère catholique déclare devoir être maintenue!

Sauf pour le divorce, la législation, en France, est aussi anti-chrétienne qu'en Belgique.

Le bon sens populaire, l'instinct catholique corrige la loi; l'insouciance, l'habitude, la maintient malgré sa révoltante injustice: mais la loi est mauvaise.

Nous avons tous un grand devoir à remplir. Les professeurs de droit doivent signaler le vice et chercher le remède; les législateurs doivent le guérir en édictant une loi nouvelle. Les simples citoyens doivent aider professeurs et législateurs en réclamant une réforme si nécessaire. Chacun doit être à son poste de combat.

Vis-à-vis des législateurs, nous avons tous une grande responsabilité : c'est nous qui les choisissons. Rallions-nous donc au programme de l'*Univers*, posons nos conditions avant d'accorder nos votes, exigeons de nos candidats les deux promesses suivantes :

1° Défendre la liberté d'enseignement et le développement de nos Universités catholiques.

2° Poursuivre, au point de vue religieux, la réforme de notre législation sur le mariage.

Pour les professeurs nous ne sommes chargés, ni de les choisir, ni de leur tracer un programme, nos évêques ont grâce et mission pour cela.

Nous n'avons pas non plus à éveiller leur attention. Ils n'ont pas renoncé aux chaires officielles pour rester rivés à la routine, ils connaissent mieux que nous les lacunes et les vices de notre législation, ils savent aussi bien que nous quelle est la charge qui leur incombe.

Nous avons pourtant un vrai devoir à remplir à leur égard, celui de les soutenir. Leur mission est délicate; ils ont à remonter le courant des erreurs, des préjugés. — La chaîne des traditions est rompue, il faut la ressouder; les institutions sont défectueuses, il faut pourtant les faire connaître; le code civil est peu orthodoxe en maints endroits, il faut néanmoins l'en-

seigner, il faut, vis-à-vis de lui, unir la hardiesse qui signale le danger à la prudence qui apprend à l'éviter; les ouvrages didactiques sont imbus des doctrines parlementaires, souvent même des doctrines païennes, il faut se servir de ces ouvrages faute de mieux; l'instinct utilitaire pousse la jeunesse aux études heurtées, aux résultats rapides, cet instinct est favorisé par la paresse des enfants et la complaisance des parents, il faut lutter contre cet instinct et compléter le cours des études juridiques.

Encore si, dans leurs luttes inévitables, les maîtres chrétiens pouvaient compter sur l'appui de tous les catholiques! Hélas! combien de catholiques s'imaginent que tout est parfait dans nos lois ou dans nos programmes, et n'ont vu dans l'octroi d'une loi d'enseignement qu'un luxe de liberté nécessaire en notre siècle de progrès! Un grand nombre n'avait-il pas pour unique but de préserver la jeunesse de la vue de certains désordres ou des scandales de certaines doctrines, qui tenaient uniquement à l'homme chargé des cours mais nullement au système ou au fond de l'enseignement? La plupart de nos conservateurs n'ont-ils pas pour devise : l'éducation aux prêtres, mais l'instruction à l'Etat? N'est-ce point là une des hérésies les plus accréditées?

On reconnaît à l'Eglise un grand art pour élever la jeunesse, on la salue comme la grande éducatrice; mais on lui dénie la science. Elle qui a conservé toute science à travers les ruines et les guerres, elle n'est pas savante; elle qui a formé toutes les nations civilisées, elle n'est plus capable de les enseigner; elle qui élève les hommes, elle n'est pas digne de les instruire. A l'État l'enseignement; à l'État le contrôle et la sanction de tout enseignement, même de l'enseignement chrétien ou libre.

Peut-on nier que ces préjugés aient cours aujourd'hui comme des vérités incontestables? Nos professeurs libres, nos professeurs vraiment chrétiens sont donc voués à la lutte pendant de longues années, et nous devons les soutenir. Malheur à nous s'ils n'osaient pas affronter la bataille, parce qu'ils se sentiraient

trop abandonnés ou qu'ils auraient peur des coups partis de nos rangs?

Non, ils ne faibliront pas; ils sauront se placer au-dessus des préjugés, ils ne craindront pas de porter la lumière dans certains sanctuaires mystérieux où habitent certaines divinités de convention; plusieurs de ces divinités s'évanouiront devant la lumière comme les ténèbres de la nuit au lever du soleil, d'autres résisteront. Il faudra les attaquer de front.

Le code civil est certainement le dieu le plus redoutable; il touche à tout, il règle tout, il se répand partout, il est partout respecté, comme le principe de toute notre législation; il n'est pas plus parfait pour cela; il ne mérite pas pour cela une admiration aveugle. Ne parlons que du mariage, puisque c'est la législation sur le mariage qui occupe plus spécialement notre attention. Cette législation est-elle irréprochable?

Une législation qui règle le mariage entre chrétiens et qui affecte d'ignorer que le mariage est un sacrement; — qui consacre comme des droits les usurpations du pouvoir civil et méconnaît absolument les droits du pouvoir religieux, les droits de l'Eglise; — qui abolit, qui change, ou va même jusqu'à créer des empêchements dirimants en vertu d'un droit humain; — qui contraint au célibat des classes entières d'hommes qui n'ont aucune vocation pour ce genre de vie, et les condamne par là même aux désordres, qui soumet à ce joug toute la jeunesse française, depuis que le service est devenu obligatoire pour tous; — qui, par un retour contraire, autorise le mariage des hommes qui librement ont choisi le célibat et s'y sont consacrés par vœu; — qui consacre et rend irrévocables des mariages que la religion déclare nuls comme les mariages entre juifs et chrétiens; — qui interdit au prêtre, sous peine de prison, de remplir son devoir envers les âmes, soit en présence d'une vie de désordres, voire même en présence d'un danger de mort.... Un code qui viole ainsi la liberté la plus intime des consciences, la liberté du devoir; une législation qui consacre de telles impiétés, ne saurait être l'objet

d'une admiration aveugle ; en dépit de l'admiration dont on a l'habitude de l'entourer, une pareille législation doit être révisée et une école catholique a le devoir de proclamer l'importance et la nécessité de cette révision.

Qu'on ne craigne point de la part des élèves la révolte contre la loi ; qu'on ne redoute pas de la part des maîtres la conspiration du silence, ou l'ignorance volontaire. Non, le code sera enseigné tout entier, les articles du code, même ceux qui répugnent aux consciences seront expliqués et commentés, la loi du pays sera traitée avec le respect qu'elle mérite, mais le mal sera manifesté, ses racines seront recherchées, ses ravages étudiés et sa guérison hautement réclamée.

Si des réformes sont nécessaires, on demandera des réformes ; s'il faut employer le fer et le feu pour couper le mal à sa racine ou guérir la plaie, on emploiera le fer et le feu ; s'il faut souffrir, on acceptera les souffrances ; s'il faut combattre, on combattra. Le chrétien ne craint ni la lutte ni le changement ; il n'aime pas d'innover, mais il n'est pas non plus l'ami de la routine. Stable dans le bien, immuable dans la vérité, il ne redoute pas les énergies du changement, lorsqu'il s'agit de sortir du mal. Il répète le mot de de Maistre, si fréquemment cité par les intrépides et intelligents rédacteurs de *La Croix* : « Quand on n'ose rien innover et que l'ennemi innove sans crainte, on est bientôt à terre. »

Depuis longtemps nous sommes à terre, les Universités catholiques ont la mission de nous relever. Elles ne sont pas comme les écoles, que prônait naguère un ancien professeur de l'Université, un ancien ministre de l'instruction publique « des écoles libres de convictions libres. » Non, elles ont des convictions, elles sont fondées sur la foi ; et dès lors elles ne sauraient rester oisives ou muettes. Elles ont le droit de compter sur nous, mais nous comptons sur elles.

Que les professeurs officiels gardent le silence en face des empiétements de l'État, quoi d'étonnant, ils doivent servir leur maître. Et d'ailleurs n'est-il pas désirable que leurs lèvres

restent muettes jusqu'à ce qu'elles aient appris à parler le vrai? Mais des professeurs catholiques ne peuvent pas se taire, ils doivent parler parce qu'ils ont une conviction.

Le Souverain-Pontife s'adresse à tous — Au cœur chrétien il fait résonner ces paroles : Agissez! agissez! — Au cœur du maître de nos Universités il grave ces mots : Parlez! parlez! « *Credidi propter quod locutus sum.* » — Quant aux maîtres officiels, il faudrait graver en grands caractères au fronton de leurs Universités : « *Muta fiant labia dolosa.* »

F. PICARD,
des Augustins de l'Assomption.

LES ÉLECTIONS ET LE *SYLLABUS*.

On s'imagine que le *Syllabus*, admirable en théorie, doit rester lettre morte en pratique. Nul n'oserait le contredire : c'est passé de mode, même parmi les catholiques libéraux. On le vante, mais on ne le lit guère; surtout on se garde bien de l'appliquer. Il n'en est pas de même en Espagne. Les évêques de Catalogne viennent de le prouver. A la veille des élections, il n'est pas inutile de rappeler la brève et énergique réponse qu'ils ont faite aux consultations de leur clergé :

« Nos chers frères en Jésus-Christ,

« En réunissant dans une seule question les diverses demandes que vous nous avez adressées sur la conduite à tenir par MM. les ecclésiastiques dans les prochaines élections des députés et des délégués qui doivent nommer les sénateurs, nous croyons de notre devoir de vous répondre brièvement et nettement.

« Que la liberté des cultes se trouve condamnée dans les propositions 77, 78 et 79 du *Syllabus* du pontife régnant, l'immortel Pie IX.

« Qu'aucun catholique ne peut voter cette désastreuse liberté, ni envoyer par son suffrage aux Cortès ceux qui sont décidés à l'établir en Espagne.

« Que nous sommes dans le devoir d'employer toute notre action légale pour écarter de l'Assemblée et du Sénat ceux qui nourrissent pareil dessein.

« Et que nous devons avoir recours à tous les moyens licites et honnêtes qui sont à notre portée pour que le peuple espagnol ne soit représenté dans les comices que par des hommes qui, en dehors de toute opinion politique, soient fermement résolus à rétablir, et au besoin à défendre l'unité religieuse dans notre chère patrie.

« Que Dieu vous ait en sa sainte garde, ainsi que nous le lui demandons humblement.

« Barcelone, 10 janvier 1876.

« † Constantino, Archevêque de Tarragone.
« † Frère Joaquin, Évêque de Barcelone.
« † Isodoro, Évêque de Gironne.

« Pour MM. l'Évêque de Tortosa et les vicaires généraux de Lérida, Vich et Solsona,

« *L'Archevêque de Tarragone.* »

LES POËTES DE L'ÉGLISE D'ORIENT AVANT PHOTIUS.

PREMIÈRE CONFÉRENCE.

Les Éléments de la Poésie chrétienne d'Orient

Messieurs,

C'est un des axiomes de la philosophie que notre intelligence est faite pour la Vérité, et que notre volonté s'attache au Bien, son objet propre et sa fin dernière. Mais à quelle puissance de notre âme peut s'adresser le Beau qui est la splendeur du vrai, qui est aussi l'auréole de toute bonté, la douce et rayonnante chaleur qui fait naître tout amour? Si la beauté ne se rapportait qu'à l'imagination, on pourrait conclure que toutes nos affections ne sont que des rêves, et qu'en recherchant cette beauté idéale, dont nous avons entrevu l'ombre fugitive passer sur notre âme, nous nous condamnons à une poursuite éternelle, sans repos et sans espérance. Messieurs, la beauté ne s'adresse pas à la seule imagination, ni à aucune faculté spéciale, à l'exclusion des autres. Lorsque la beauté apparaît, elle met en mouvement tous les ressorts de l'âme : l'intelligence la contemple et en saisit la réalité; la volonté la désire et s'éprend d'enthousiasme pour cette vision céleste. Lorsqu'elle se voile aux regards, la force des souvenirs la reproduit encore, et l'imagination fait revivre tous ses charmes.

La perception de la beauté est donc un phénomène complexe, où toutes nos puissances spirituelles se mettent en activité ; et si cette perception intérieure demande à s'exprimer au dehors, s'il faut une voix à ces extases de notre âme, mise en présence de la beauté, cette expression doit revêtir tous les caractères multiples de son modèle, unité, variété, ordre et proportion ; cette voix doit répéter au monde toutes les harmonies du verbe intérieur ; cette voix n'est plus une parole, elle devient un chant et ce chant s'appelle la Poésie.

Ces observations préliminaires suffisent pour expliquer la nature, les difficultés et la puissance de la poésie véritable. Elle occupe en quelque sorte le sommet de la littérature et des arts, dont elle est la reine, son nom signifie création, œuvre par excellence; et aussi longtemps qu'elle reste fidèle à sa mission légitime, elle a le droit de porter ce nom et de conserver cette couronne. Elle étend son domaine sur toutes les productions du génie : elle donne à la peinture ses plus fraîches couleurs, et au ciseau du statuaire, ses tailles les plus délicates ; en abandonnant à la musique la lyre des premiers âges, elle demeure encore la souveraine de l'harmonie ; l'éloquence lui emprunte souvent ces hardiesses sublimes qui agitent les cœurs et entraînent les persuasions ; et les sciences elles-mêmes, dans leurs moments moins austères, se plaisent à donner aux vérités les plus abstraites ce vêtement de lumière que la poésie seule peut faire resplendir.

Mais si le poète est créateur, Messieurs, il ne l'est que d'une manière humaine, il peut créer la forme, mais il ne tire pas du néant la substance de la poésie, et dans ce sens rigoureux de l'étymologie, Dieu seul est le vrai poète. Quelle poésie en effet dans cette architecture de l'univers qui se développe à travers l'espace comme le portique d'un temple invisible ; dans ces sculptures vivantes qui s'appellent la fleur des champs ou le cèdre des montagnes ; dans ce concert de tous les mondes, où frémissent tous les souffles de l'air, où retentissent tous les bruits de la nature, où se mêlent toutes les voix de la terre et des cieux ! Ah ! si nous pouvions embrasser du regard tous

ces fugitifs spectacles, révélateurs de la Beauté éternelle, si nous pouvions entendre toutes ces suaves harmonies qui chantent la même louange ; alors la poésie déborderait de notre âme, comme un torrent victorieux de ses barrières, et nous redirions peut-être cet hymne qui s'échappa des lèvres de notre premier père quand il sortit des mains de son Auteur.

L'homme, dit Châteaubriand, l'homme chanta d'abord et parla ensuite. La poésie fut son premier langage, parce qu'elle est l'expression spontanée de l'amour, de la prière et de l'admiration : l'amour a des paroles de flamme, la prière a des accents divins, l'admiration purifie encore et transfigure les les intelligences à l'image de la beauté qu'elles admirent. Ainsi la poésie fut sacrée dès son origine, et les imitations idolâtriques qui suivirent ne furent jamais à la hauteur de ces harmonies surnaturelles qui, sortant des berceaux de l'Eden, prolongèrent leurs échos pendant quarante siècles, jusqu'à l'avénement du Verbe incarné, auteur de ce *Nouveau Cantique*, dont parle si souvent le Roi-Prophète.

Ce ne sont pas les poètes bibliques, Messieurs, que nous allons étudier ensemble. La grande voix qui en avait célébré les merveilles et qui s'éteignait naguère dans notre église en deuil, découragerait tous les imitateurs. C'est le *Cantique nouveau*, c'est l'hymne de l'Incarnation, chanté par l'Orient, dont je veux vous raconter l'histoire.

Et d'abord, cette poésie existe, de l'aveu de tous ; les ignorantes négations de la Renaissance païenne sont laissées aujourd'hui dans l'oubli, ou reléguées du moins au rang des vains souvenirs. Les noms de Synésius, de saint Grégoire de Nazianze, de saint Ephrem ont reparu dans la littérature, et les écrivains académiques eux-mêmes se sont faits leurs admirateurs. Nous aurons à réclamer, Messieurs, bien d'autres réhabilitations, et telle sera longtemps la mission de nos Universités catholiques, de restituer leur gloire à nos docteurs méconnus. Car la littérature et la poésie surtout ne sont pas de ces sciences purement méthodiques dont l'enseignement peut s'exercer sans enthousiasme. L'Église seule peut ressentir

encore ces émotions profondes qui ont inspiré ses plus anciens poètes. Elle seule peut expliquer la poésie de son divin Époux, et les splendeurs ineffables du Verbe incarné. Et si l'Église communique à quelqu'un ce goût et ce sentiment si pur de la Beauté éternelle, la foi du chrétien ne sera-t-elle pas la condition première de cette intelligence des choses divines ; et si elle en met l'expression sur des lèvres mortelles, ces lèvres ne devront-elles pas être habituées à la prière pour chanter aux hommes l'hymne des cieux ?

La poésie chrétienne occupera donc sa place légitime dans nos conférences ; et vous ne regretterez pas, Messieurs, de consacrer quelques-unes de vos heures à l'histoire de cette poésie dans l'Église d'Orient. J'oserai le croire, le sujet que j'ai choisi ne peut que vous sourire ; mais d'un autre côté, vous apprécierez sévèrement peut-être le disciple téméraire qui ose prendre la parole devant un tel auditoire. L'obéissance est ma seule excuse.

Je suis d'ailleurs, dans la grande œuvre des Universités de l'avenir, un de ces étais disgracieux qui peuvent bien soutenir quelques jours un édifice nouveau, mais que l'on remplace au plus vite par la colonne de pierre, soutien définitif du monument.

I

La poésie chrétienne en Orient suppose trois éléments distincts : l'élément grec, l'élément judaïque et l'élément proprement chrétien. La Grèce lui prêtera sa langue harmonieuse et quelques-uns de ses souvenirs. La Judée lui lèguera l'héritage de ses prophètes, et le Christianisme, enfin, lui apportera ses plus pures inspirations. Nous avons à examiner aujourd'hui la part d'influence propre à chacun de ces éléments divers, et nous déterminerons dans les conférences suivantes comment s'opéra leur combinaison dans le cours des siècles.

Permettez-moi de mettre d'abord en parallèle la poésie

grecque et la poésie hébraïque, sous le double rapport du fond et de l'expression; partout nous trouverons le plus frappant contraste : d'un côté une mythologie riante, de l'autre un monothéisme sévère, ici une langue surabondante et harmonieuse, là au contraire un idiome dont l'indigence même fait la force et la majesté.

La civilisation hellénique avait envahi l'Asie et l'Afrique à la suite d'Alexandre. *L'Orient tout entier*, comme dit Bossuet, *avait reconnu la Grèce et en parlait le langage.* L'Empire des Séleucides et le royaume des Ptolémées, qui s'étendaient depuis les déserts de Libye jusqu'aux bords de l'Indus avaient appelé au secours du génie grec en décadence les vieilles traditions de Memphis et de Babylone. Quoi qu'on en dise, ce syncrétisme, ce mélange incohérent de religions, de philosophies et de rêves, qui avait pris, au commencement de l'ère chrétienne, un développement considérable, devait rendre plus laborieux encore le triomphe de l'Eglise et de sa doctrine. Au point de vue poétique, le syncrétisme oriental n'avait rien changé aux traditions de la Mythologie : tout au plus, quelques divinités de l'Egypte, de la Phénicie, de la Chaldée avaient envahi les hauteurs de l'Olympe et semblaient réclamer une apothéose. Ces invasions divines se faisaient d'une manière subreptice, à la faveur de quelque ressemblance avec les dieux d'Homère, et sauf la monstrueuse idole d'Ephèse qui n'a aucun rapport avec Diane, la chasseresse de l'Erymathe, il y avait réellement entre les diverses religions étrangères et la religion de la Grèce un fond commun qui prêtait occasion à ces rapprochements mythologiques. Le panthéisme était au fond de ces confusions et de ces mélanges, se dévoilant d'ailleurs par les plus ignobles symboles; il n'y avait plus dans le monde païen, place pour la poésie. Le polythéisme n'était, comme l'a dit de Maistre, qu'une vaste putréfaction. Aussi la vérité allait le frapper de mort, sans lui laisser même un seul poète pour pleurer sur son tombeau.

Ce n'était donc pas par son éclat présent que la muse grecque pouvait exercer quelque influence sur la poésie chré-

tienne. Mais elle avait un passé plein de gloire et cherchait encore à vivre de ses souvenirs. C'est là, dans ces jardins des muses chantés par Platon, que le poète, d'après Boileau, devait trouver éternellement des fleurs toujours écloses. Mais la religion véritable ne pouvait se prêter aux fictions mensongères du Parnasse, et les roses de Saron n'étaient-elles pas plus brillantes et plus pures que tous les présents de Flore?

L'auteur *des Martyrs* a mis en parallèle la poésie d'Homère et celle de David, rivalisant de douceur et d'harmonie sur les lèvres de Cymodocée et d'Eudore. Pour vous rappeler les caractères propres à l'une et à l'autre muse, je ne puis mieux faire qu'emprunter au grand peintre son ravissant tableau : pardonnez-moi si je relis d'abord la mise en scène, la description d'une de ces nuits *dont les ombres transparentes semblent craindre de cacher le beau ciel de la Grèce, et qui ne sont point des ténèbres, mais seulement l'absence du jour.*

« Ainsi qu'un simple pasteur que le sort destine à la gloire, l'Alphée roulait, au bas du verger, sous une ombre champêtre, des flots que les palmes de Pise allaient bientôt couronner. Descendu du bois de Vénus et du tombeau de la nourrice d'Esculape, le Ladon serpentait dans les riantes prairies, et venait mêler son cristal pur au cours de l'Alphée. Les profondes vallées arrosées par les deux fleuves, étaient plantées de myrtes, d'ormes, et de sycomores. Un amphithéâtre de montagnes terminait le cercle entier de l'horizon... La lune décroissante paraissait au milieu du ciel, comme les lampes demi-circulaires que les premiers fidèles allumaient aux tombeaux des martyrs. La famille de Lasthénès qui contemplait cette scène solitaire, n'était point alors occupée des vaines curiosités de la Grèce. Cyrille s'humiliait devant la Puissance qui cache des sources dans le sein des rochers et dont les pas font tressaillir les montagnes comme l'agneau timide ou le bélier bondissant. Il admirait cette sagesse qui s'élève comme un cèdre du Liban, comme un platane au bord des eaux. Mais Démodocus qui désirait faire éclater les talents de sa fille, interrompit ces méditations.

« Jeune élève des muses, dit-il à Cymodocée, charme tes véné-
« bles hôtes. Une douce complaisance fait toute la grâce de la vie, et
« Apollon retire ses dons aux esprits orgueilleux. Montre-nous que

« tu descends d'Homère. Les poètes sont les législateurs des « hommes et les précepteurs de la sagesse. Lorsque Agamemnon « partit pour les rivages de Troie, il laissa un chantre divin auprès « de Clytemnestre, afin de lui rappeler la vertu. Cette reine perdit « l'idée de ses devoirs : mais ce fut après qu'Egisthe eut transporté « le nourrisson des muses dans une île déserte. »

Ainsi parla Démodocus. Eudore va chercher une lyre, et la présente à la jeune grecque, qui prononça quelques mots confus, mais d'une merveilleuse douceur. Elle se leva ensuite, et après avoir préludé sur des tons divers, elle fit entendre sa voix mélodieuse.

Elle commença par l'éloge des Muses.

« C'est vous, dit-elle, qui avez tout enseigné aux hommes, vous « êtes l'unique consolation de la vie ; vous prêtez des soupirs à nos « douleurs, et des harmonies à nos joies. L'homme n'a reçu du ciel « qu'un talent, la divine poésie, et c'est vous qui lui avez fait ce « présent inestimable. O filles de Mnémosyne, qui chérissez les bois « de l'Olympe, les vallons de Tempé et les eaux de Castalie, soutenez « la voix d'une vierge consacrée à vos autels !

Après cette invocation, Cymodocée chanta la naissance des dieux : Jupiter sauvé de la fureur de son père, Minerve sortie du cerveau de Jupiter, Hébé fille de Junon, Vénus née de l'écume des flots, et les Grâces dont elle fut la mère. Elle dit aussi la naissance de l'homme animé par le feu de Promothée, Pandore et sa boîte fatale, le genre humain reproduit par Deucalion et Pyrrha. Elle raconte les métamorphoses des dieux et des hommes, les Héliades changées en peupliers, et l'ambre de leurs pleurs roulé par les flots de l'Eridan. Elle dit Daphné, Baucis, Clytre, Philomèle, Atalante, les larmes de l'Aurore devenues la rosée, la couronne d'Ariadne attachée au firmament. Elle ne vous oublie pas, fontaines, et vous, fleuves nourriciers des beaux ombrages. Elle nomme avec honneur le vieux Pénée, l'Ismène et l'Erymanthe, le Méandre qui fait tant de détours, le Scamandre si fameux, le Sperchius aimé des poètes, l'Eurotas chéri de l'épouse de Tyndare, et le fleuve que les cygnes de Méonie ont tant de fois charmé par la douceur de leurs chants.

Cymodocée ne passa pas sous silence les héros célébrés par Homère, elle raconta les longs voyages de son immortel aïeul, puis sa lyre, appuyée sur son sein, demeura muette entre ses bras. La prêtresse des Muses était debout ; ses pieds nus fou-

laient le gazon et, comme dit le poète, les zéphyrs du Ladon et de l'Alphée faisaient voltiger ses cheveux noirs autour des cordes de sa lyre. Si l'on ajoute à ces gracieuses peintures l'idée de Pythagore sur l'harmonie du monde, nous aurons en ces quelques lignes le rapide tableau de la poésie grecque : Une vierge qui chante près d'Olympie les dieux, les fleurs e les héros ; *et au-dessus de la terre, les Parques vêtues de blanc, assises sur l'essieu d'or du monde et écoutant la mélodie des sphères.* Voilà la muse des Grecs dans ses plus hautes inspirations.

Etait-ce assez pour chanter le Dieu fait homme ? Une telle poésie pouvait-elle demeurer éternelle ? Et ne pourrait-on pas s'étonner au contraire avec Frédéric de Schlégel, que le sensualisme mythologique n'ait pas exercé son action destructive avec plus de force sur la poésie et les beaux-arts des Grecs ? Mais si la notion du beau a été connue dans l'antiquité païenne, si elle a vécu et s'est perpétuée longtemps dans les traditions poétiques, il faut en savoir gré à ce sentiment délicat des convenances, à cette passion désintéressée de la forme plastique, qui remplacerait peut-être le spiritualisme dans l'art, si tout ce qui est matière n'était pas condamné à la mort.

Devant cette insuffisance grecque, nous ne demanderons pas, Messieurs, comme Démodocus, une coupe pour faire une libation au dieu des vers. Nous aimerons mieux garder le silence comme la famille de Lasthénès, et si la muse des Grecs nous reproche d'être insensibles à l'harmonie, nous inviterons nos prophètes à parler à leur tour. Nous dirons à Eudore avec le confesseur Cyrille :

« Mon fils, montrez à Démodocus que nous ne méritons pas le
« reproche qu'il nous fait. Chantez-nous ces fragments des livres
« saints que nos frères les Apollinaires ont arrangés pour la lyre afin
« de prouver que nous ne sommes point ennemis de la belle poésie
« et d'une joie innocente. Dieu s'est souvent servi de nos cantiques
« pour toucher les cœurs infidèles. »

Aux branches d'un saule voisin était suspendue une lyre plus forte et plus grande que la lyre de Cymodocée : c'était un cinnor hébreu

Les cordes en étaient détendues par la rosée de la nuit. Eudore détacha l'instrument et, après l'avoir accordé, il parut au milieu de l'assemblée, comme le jeune David, prêt à chasser, par les sons de sa harpe, l'esprit qui s'était emparé du roi Saül. Cymodocée alla s'asseoir auprès de Démodocus. Alors Eudore, levant les yeux vers le firmament chargé d'étoiles, entonna son noble cantique.

Il chanta la naissance du Christ, la lumière qu'une parole a faite, la terre produisant les arbres et les animaux, l'homme créé à l'image de Dieu et animé d'un souffle de vie, Ève tirée du côté d'Adam, la joie et la douleur de la femme à son premier enfantement, les holocaustes de Caïn et d'Abel, le meurtre d'un frère, et le sang de l'homme criant pour la première fois vers le ciel.

Passant aux jours d'Abraham et adoucissant les sons de sa lyre, il dit le palmier, le puits, le chameau, l'onagre du désert, le patriarche voyageur assis devant sa tente, les troupeaux de Galaad, les vallées du Liban, les sommets d'Hermon, d'Oreb et de Sinaï, les rosiers de Jéricho, les cyprès de Cadès, les palmes de l'Idumée, Éphraïm et Sichem, Sion et Solyme, le torrent des Cèdres et les eaux sacrées du Jourdain. Il dit les juges assemblés aux portes de la ville, Booz au milieu des moissonneurs, Gédéon battant son blé et recevant la visite d'un ange, le vieux Tobie allant au-devant de son fils annoncé par le chien fidèle, Agar détournant la tête pour ne pas voir mourir Ismaël. Mais, avant de chanter Moïse chez les pasteurs de Madian, il raconte l'aventure de Joseph reconnu par ses frères, ses larmes, celles de Benjamin, Jacob présenté à Pharaon, et le patriarche porté après sa mort à la cave de Mambré, pour y dormir avec ses pères.

Changeant encore le mode de sa lyre, Eudore répète le cantique du saint roi Ézéchias et celui des Israélites exilés au bord des fleuves de Babylone; il fit gémir la voix de Rama et soupirer le fils d'Amos . . .

« O Seigneur, s'écria le jeune chrétien, enflammé par ces images, « c'est vous qui êtes le véritable souverain du ciel. Vous avez marqué son lieu à l'aurore. A votre voix, le soleil s'est levé dans « l'Orient; il s'est avancé comme un géant superbe ou comme l'époux « radieux qui sort de la couche nuptiale. Vous appelez le tonnerre et « le tonnerre tremblant vous répond : « Me voici. » Vous abaissez la « hauteur des cieux; votre esprit vole dans les tourbillons; la terre « tremble au souffle de votre colère; les morts, épouvantés, fuient

« de leurs tombeaux. O Dieu! que vous êtes grand dans vos œuvres!
« Et qu'est-ce que l'homme, pour que vous y attachiez votre cœur?
« Et pourtant il est l'objet éternel de votre complaisance inépuisable!
« Dieu fort, Dieu clément, essence incréée, Ancien des jours, gloire à
« votre puissance, amour à votre miséricorde! »

Ainsi chanta le fils de Lasthénès. Cet hymne de Sion retentit au loin dans les antres de l'Arcadie, surpris de répéter, au lieu des sons efféminés de la flûte de Pan, les mâles accords de la harpe de David.

Quelle différence, Messieurs, entre ces deux poésies, celle de la Grèce et celle de la Judée! Quel abîme les sépare! Certes, lorsque la voix du prophète retentit pour la première fois aux oreilles de la Grèce, dans l'église de Corinthe, la muse de de l'Hélicon put s'étonner, comme Cymodocée à la voix d'Eudore. Quelle est cette poésie nouvelle, s'écria t-elle peut-être, quels sont ces chantres étrangers qui viennent de l'Orient? Poètes divins, plus harmonieux que le vieillard de Chios, poursuivez-vous le vol ondoyant qui vous conduit vers le ciel sans ne laisser après vous une vibration de votre harpe, un son de votre poitrine, un souffle de la tempête qui porte la flamme de Dieu? Vous chantez le Dieu inconnu dont j'ai murmuré le nom sans le savoir. Venez sanctifier mes lèvres, bénir ma langue profane. Il n'est point de langues indignes de redire vos chants, car toutes célèbrent la gloire de Dieu! Secondez-moi, faites que je puisse du moins rendre les traces de vos pas, l'ombre de vos images, l'écho de vos cantiques!

La muse grecque a-t-elle tenu cet édifiant langage? Je n'oserais l'affirmer; et pourtant cette prosopopée qui appartient à Herder et qui a été faite en faveur de la langue germanique, conviendrait mieux, je pense, à la langue d'Homère. Ce n'était pas, en effet, un petit travail que de faire entrer de plein-pied dans la littérature grecque les idées et le style des prophètes. L'idiome le plus élégant de la famille indo-européenne devait, au rebours de son génie, s'accommoder à une de ces langues sémitiques dont la voix grandiose et majestueuse ne s'était fait entendre jusqu'alors au monde que comme un écho barbare du désert. C'est une seconde considération qui mérite égale-

ment votre attention bienveillante. Nous avons vu combien la poésie grecque et la poésie hébraïque différaient, quant à la matière de leurs chants. Le contraste n'est pas moins visible si nous étudions les langues qui leur serviront d'instrument.

II

Dans la langue grecque, chaque racine est visiblement ce que dit son nom, un germe destiné à la végétation la plus féconde; elle porte en elle-même une sève intarissable qui monte et monte sans cesse sans s'épuiser jamais. La racine se développe dans la tige, et celle-ci se couronne de feuillage, de bourgeons et de fleurs. Si, à un autre point de vue, nous considérons les mots non plus dans leurs flexions diverses, dans leurs dérivations lointaines, mais plutôt dans le sens qu'ils représentent et dans l'harmonie qu'ils prêtent à nos lèvres; écoutez, Messieurs, toutes ces voix qui s'élèvent sur les ruines d'Ilion, parmi les lauriers de Salamine et les roses de Syracuse. Vous croirez entendre tour à tour ces bruits que la langue grecque peut seule imiter, le souffle du vent qui fait monter les nuages sur le Mimas, ou les eaux du Céphise qui murmurent, ou le tonnerre qui gronde sur le bois sacré des Euménides, ou le flot qui se brise en mugissant sur les rivages de Ténédos.

La langue hébraïque a des avantages tout différents. En elle, tout est verbe, tout se meut, tout agit. Elle ressemble à une mer agitée où l'action pousse l'action comme la vague pousse la vague. Les noms sont des personnages qui s'agitent, les racines des sensations qui naissent à la vie. L'Israélite va chercher les sons au fond de sa poitrine, de son cœur; il s'écrie comme Elihu dans le livre de Job : « *Je me sens rempli de paroles : la respiration oppresse ma voix ! je sens quelque chose fermenter en moi-même, semblable au vin prisonnier, quand il brise l'outre nouvelle. Je veux parler pour me donner de l'air, je veux entr'ouvrir mes lèvres et répondre.* » Et certes,

lorsque ces lèvres s'entr'ouvraient ainsi, il en sortait des sons pleins de vie, et ce souffle des sentiments était l'image des choses. Voilà l'esprit de la langue hébraïque; elle est la respiration de l'âme, elle ne résonne pas comme la langue grecque, mais elle respire, elle vit et fait vivre puissamment.

L'effet de la période grecque sur l'oreille et sur l'âme, même dans les chants d'Orient, n'est pas sans quelque mollesse. Pindare cherche à le décrire dans ce début de la première Pythique, que j'ai traduit mot à mot, vers par vers, et qui semble bercer doucement le lecteur lui-même dans les bras de l'harmonie.

Lyre d'or! toi qui d'Apollon
Et des muses,
Couronnes de violettes le commun trésor!
Toi qu'écoute la marche cadencée, source de plaisir!
Les chantres suivent ton signal
Lorsque, pour conduire les chœurs,
Tu exécutes en notes précipitées les préludes mélodieux.
Tu éteins encore la foudre invincible
Du feu éternel et
Sur le sceptre de Jupiter l'aigle s'endort,
Des deux côtés laissant tomber
Ses ailes rapides.
Lui, le roi des oiseaux, car un épais nuage.
Sur sa tête recourbée
S'est répandu à ta voix,
Pour fermer doucement ses paupières. Il dort
Et son dos assoupli se soulève, aux
Coups de ton harmonie, car le
Violent Arès lui-même, oubliant
La lame acérée, sent aussi son cœur
S'endormir, et tes traits
Charment la pensée même des dieux.
Telle est la science du fils de Latone
Et des muses à la ceinture flottante.

Le demi sommeil que la poésie grecque insinue dans l'âme a sans doute quelques attraits; mais les poètes chrétiens, en adoptant ces longues périodes qui se déroulent doucement

comme des flots tranquilles, devaient y ajouter un fond plus austère de force et d'énergie. Écoutez l'évêque de Ptolémaïs, Synésius :

Viens à moi, harpe sonore.
Après les chants de Téos,
Après les modulations de la Lesbienne
Dans des hymnes plus sévères,
Reprends ton vieil accent Dorien.
Prête l'oreille aux chants de la cigale,
Qui boit la rosée de l'aurore.
Voici que les cordes de ma lyre
Ont retenti d'elles-mêmes, et une brise
Inspiratrice vole autour de moi.
Quels chants va donc enfanter dans mon âme
La fécondité de l'harmonie divine?

Les Hébreux ignoraient ces nombres oratoires de la strophe pindarique. Leur poésie n'a à sa disposition qu'un petit nombre de mots qui se rapportent les uns aux autres dans une mutuelle dépendance. Les rares inflexions que permet leur langue, reviennent toujours les mêmes et toujours nécessaires. Les temps des verbes sont vagues et indécis, et semblent flotter entre le présent et l'avenir, la rigueur de la construction logique n'accepte pas les inversions hardies et majestueuses du lyrisme grec. Enfin le parallélisme n'est-il pas un écho monotone, une répétition éternelle des mêmes idées et des mêmes images. Ces défauts sont frappants, même dans les traductions les plus élégantes d'Apollinaire. Ainsi cette version du Psaume CVIII, dont les hexamètres grecs sont tout-à-fait classiques pris séparément, conservent dans l'ensemble le cachet de la langue originale.

Mon cœur est prêt, Dieu tout-puissant, mon cœur est prêt :
C'est là ma gloire : te célébrer et chanter tes cantiques.
Réveille-toi, o ma lyre. réveille-toi, instrument de mes hymnes !
Je m'éveillerai avec empressement, mon chant retentira dès l'aurore.
Je crierai bien haut devant les peuples, ô Seigneur,
Et devant les nations, le cri harmonieux de tes louanges.

Car ta miséricorde s'élève au-dessus des portes du firmament,
Et ta vérité s'envole à l'encontre des nuages.

Il y a là, Messieurs, une poésie sublime, et c'est tout ce qui nous importe : que ce ne soit pas la poésie grecque, que l'œuvre d'Apollinaire fût contraire au génie de sa langue, je l'accorderai volontiers, mais nous ne sommes pas de ces puristes sévères qui ne sortent pas de *leur grand siècle*, et traitent de barbares tous les âges qui suivirent. Quant aux objections faites à l'hébreu comme langue poétique, elles nous paraissent plus spécieuses que solides, et nos connaissances linguistiques, d'ailleurs si imparfaites, suffiraient pour y répondre victorieusement : mais cette réfutation ne nous paraît pas opportune. Il ne s'agit pas en effet de savoir les qualités et les défauts de la langue hébraïque, mais seulement l'influence qu'elle a dû exercer sur la poésie chrétienne, écrite le plus souvent dans la langue des Grecs. Nous reviendrons d'ailleurs à cette question du parallélisme lorsque nous aurons à traiter des hymnes syllabiques et des tropaires du IVe siècle.

III

Je ne vous parlerai pas plus longtemps, Messieurs, de la poésie hébraïque ni de la poésie grecque, je le répète encore, c'est l'hymne de l'Incarnation, chanté par l'Orient, qui fera le sujet de nos entretiens. Passons donc rapidement et caractérisons en quelques mots la révolution poétique opérée par le christianisme. Clément d'Alexandrie nous montrera la voie. Il enferme tous les chantres de la Grèce dans leurs bois sacrés de l'Hélicon, et fait descendre sur la sainte Montagne, à la suite des prophètes, le Verbe de Dieu inspirateur du nouveau cantique :

« Le poète de Thrace adoucissait les bêtes fauves par les accents de sa voix et arrachait à leurs racines les arbres des forêts. La cigale de Pytho, charmée par l'harmonie d'Eunome le Locrien remplaçant par ses chants la corde brisée de sa lyre.

Tous ces poètes qui mènent des orgies insensées et qui tressent en guirlande le lierre pour couronner leur délire, ces satyres et ces bacchantes du Ménale, et tout ce chœur de divinités mensongères, enfermons-les sous les ombrages de l'Hélicon dépouillés par le temps. A leur place, faisons descendre du haut du ciel, sur la montagne de Sion, la vérité éternelle et la sagesse au loin resplendissante.

.... Mon Eunome à moi, ne prend pour règle ni le rythme de Therpandre, ni celui de Capiton, ni le mode phrygien, ni le mode lydien, ni celui de la Doride. Il chante le mode immuable de la nouvelle harmonie, le mode qui porte le nom de Dieu. C'est le cantique nouveau, l'hymne lévitique,

Qui apaise la douleur, désarme la colère, et fait oublier tous les maux.

Voilà bien, Messieurs, la poésie idéale du christianisme, et c'est bien un poète qui nous la représente sous ces traits magnifiques. Jésus-Christ en apportant à la terre les secrets de l'éternité, ouvrait à la poésie des horizons immenses dont nos regards ne peuvent mesurer l'étendue. Lui, qui était le créateur, le poète suprême du premier jour du monde, commençait dans l'incarnation une création nouvelle, une poésie inconnue dont aucune bouche humaine ne pourrait chanter l'hymne mystérieux. C'est lui qui avait ordonné l'univers avec nombre et mesure, qui avait soumis les éléments dispersés aux lois de l'harmonie, qui avait donné aux sources leurs frémissements et aux vents leur murmure, et son fracas à l'océan et ses tonnerres à la tempête. Il avait entonné ce chant immortel dont le monde répète l'accord parfait, concert divin où tout se lie et correspond, le commencement et la fin avec le milieu, le milieu avec les points extrêmes. Mais dans l'Incarnation il y a plus encore que ce chant du Verbe créateur, le Verbe incarné a rejeté la harpe, et la lyre, et tous les instruments inanimés. Mais il a mis en harmonie avec l'Esprit-Saint le monde et l'homme, qui lui aussi est tout un monde, lyre vivante, instrument à plusieurs voix, destiné à célébrer le Seigneur. Il chante, et l'homme, principale voix du concert, lui répond.

C'est Clément d'Alexandrie, Messieurs, qui vient de définir ainsi la poésie chrétienne : *Le concert du monde et de l'homme et de Dieu, sont l'inspiration du Verbe incarné.* Ne pouvait-il pas à juste titre, après avoir exposé la théorie du nouveau cantique, convier la Grèce elle-même à prêter l'oreille et à unir sa voix aux accents qui sortaient du Cénacle. La poésie d'Homère, nous l'avons dit, n'était plus qu'un souvenir. La Muse de l'Hippocrène avait vu tarir ses ondes, et comme les chênes de Dodone, les forêts de l'Hélicon avaient perdu leur murmure. La littérature grecque mourait de vieillesse au fond du palais d'Alexandrie et Lycophron en analysait à l'avance, avec art et méthode, les membres glacés. Bien plus, la mémoire même de cette poésie était un danger pour la vérité chrétienne, et le démon de l'idolâtrie cherchait des victimes à immoler sur sa tombe. Nous verrons plus tard si les poètes chrétiens d'Orient se sont toujours conservés purs de toute souillure mythologique. Toujours est-il que la Renaissance a voulu ressusciter dans les temps modernes les fictions du paganisme. Et l'on y tient encore aujourd'hui. On répète avec le grand Corneille que *c'est faire injure à l'art de lui voler la fable*, que *c'est anéantir la pompe des vers*,

Éteindre leur vigueur,
Et hasarder la Muse à sécher de langueur.

Nous ne sommes point, Messieurs, aussi pusillanimes ; nos craintes sont toutes différentes. Nous craignons, avec Clément d'Alexandrie, le souffle idolâtrique qu'on respire dans les bosquets du Parnasse. « Fuyez, s'écrie le maître d'Origène, en comparant la muse des Grecs à cette sirène enchanteresse qui séduisait jadis les navigateurs, fuyez, ô mes amis ! ces flots qui vomissent la flamme, fuyez cette île de malheur, et ces affreux rivages couverts d'ossements et de débris. Fuyez les chants de cette sirène qui vous invite au plaisir dans le rythme de vos pères ! Élargis ta voile, ô navigateur, fuis cette harmonie séductrice ; bientôt tu seras initié aux sacrés mystères et tu jouiras de ces concerts divins que l'oreille de l'homme n'a pas entendus, et que son cœur n'a jamais rêvés.

Voici la montagne chérie de Dieu : elle n'a pas, comme le Cithéron, fourni matière aux fables tragiques, mais elle est consacrée aux drames de la vérité. Montagne où réside la tempérance ! Chastes ombrages qu'habite la pudeur ! Là. ne s'égarent point, dans les transports de l'ivresse, les sœurs de Sémélé, jadis frappées de la foudre, ces Menades initiées par l'impure dilacération des victimes. A leur place, tu trouveras les filles de Dieu, belles de leur innocence d'agneau ; tu les trouveras célébrant les augustes mystères du Verbe et formant des chœurs d'une sobriété pudique. Ici, le chœur se compose des Justes ; le cantique est un hymne en l'honneur du Roi de l'univers. Les jeunes filles font résonner le luth sacré ; les anges entonnent leurs chants de gloire ; les prophètes proclament leurs oracles ; d'harmonieux concerts retentissent de toutes parts....

O mystères véritablement saints ! O clartés pures et sans mélange... Faites-vous initier, enfants de la Grèce, et de concert avec les anges, vous prendrez part à l'hymne du Verbe Dieu, et vous formerez un chœur autour de l'Éternel (1).

Sans doute, Messieurs, il est triste d'entendre encore vanter si souvent la littérature païenne, alors que nous avons dans les écrits des docteurs de l'Église des pages aussi sublimes, des accents aussi magnifiques. Mais ne pouvons-nous pas espérer désormais que l'enseignement catholique, rendu à son imprescriptible liberté, fera enfin rendre justice à tant de gloires méconnues ?

Après avoir vu dans ce premier entretien quels éléments généraux ont dû concourir à la naissance de la poésie chrétienne d'Orient, nous parcourrons ensemble, si vous voulez le permettre, Messieurs, l'histoire de cette poésie pendant l'espace de neuf siècles. Il y aura dans cette longue période des moments plus brillants et des heures qui sembleront plus sombres. Le jour n'ira pas en s'éclaircissant davantage, comme en

(1) Cette page magnifique de l'*Exhortation aux Grecs*, a été traduite par Monseigneur Freppel, dans son livre sur Clément d'Alexandrie. On ne s'étonnera pas que nous ayons emprunté en grande partie cette traduction magistrale.

Occident, sous l'influence d'un oracle infaillible : car dans l'Asie et dans la Grèce, le soir est proche, et la nuit du schisme et de l'hérésie va s'étendre bientôt sur le berceau de la lumière. Au moment où le patriarche saint Sophrone chante ses hymnes près du Calvaire, l'étendard de Mahomet domine déjà sur les rives du Jourdain, et l'erreur monothélite présage à l'église de Constantinople les épaisses ténèbres du Bas-Empire. Cependant, dans cette décadence rapide, la littérature chrétienne demeure toujours un foyer de lumière et de vie.

Nous écouterons l'écho de ces premiers cantiques sortis du Cénacle, qui se mêlent aux derniers psaumes de la Synagogue expirante. Nous recueillerons ces acclamations antiques : *Amen*, *Alleluia*, *Hosannah au Dieu Sabaoth*, acclamations qui deviennent tour à tour des formules de prières, des chants de joie ou de deuil, des cris de guerre ou de victoire, et qui sont restés jusqu'aujourd'hui sur les lèvres de l'Église latine, comme ces paroles de Jésus-Christ dont les *iota* même sont éternels.

Nous dirons quelques mots seulement de ces débris de l'hymonographie gnostique ou arienne, doublement mutilés par le temps et par l'anathème qui pèse sur eux.

Nous étudierons surtout les poësies grecques de Clément d'Alexandrie, de Methodius, d'Apollinaire, de Grégoire de Nazianze, de Synésius, de Nonnus, de saint Germain, de saint Sophrone, de saint Jean Damascène, d'André de Crète, de plusieurs autres dont l'énumération serait longue et pour le moment inutile, mais qui viendront tour à tour répéter devant vous leurs hymnes les plus pures.

Enfin, parmi les poètes orientaux de Syrie, d'Arménie, de Chaldée, nous pourrons entendre, si le temps nous suffit, les grandes voix de saint Ephrem et de saint Euthymius, dominer toutes les autres, des rives de l'Euphrate aux montagnes du Caucase.

Edmond-Marie Bouvy,
des Augustins de l'Assomption.

ENCORE LA QUESTION DU MARIAGE.

LETTRE AU R. P. PICARD.

Bien cher Père,

Je viens de finir la lecture de votre article, inséré dans la *Revue de l'Enseignement chrétien*, sur *le Sacrement de Mariage et les devoirs des catholiques*, permettez-moi de joindre à mes humbles félicitations, quelques observations courtes et claires.

Dans une magnifique lettre pastorale que vous ne manquerez pas de mentionner dans la *Revue de l'Enseignement chrétien*, l'Évêque de Poitiers s'écrie : « Ce qui manque *surtout au monde laïque d'aujourd'hui, et ce qui a fait la vraie supériorité du dix-septième siècle sur le nôtre, c'est la connaissance des principes fondamentaux de la théologie*. Qu'on le veuille, ou qu'on ne le veuille pas, la Religion est à la base et au sommet de toutes les questions qui s'agitent parmi les hommes. »

Pour profiter des reproches si légitimes adressés par l'éminent Prélat à la société contemporaine, un simple laïc, qui étudiait le droit, il y a vingt ans, vient aujourd'hui étudier un chapitre de théologie ; son guide sera le cardinal Gousset ; si dans ces sentiers nouveaux, mon pied trébuche, votre charité me redressera, il est temps que la théologie, cette directrice suprême de l'entendement humain, sorte des séminaires, des couvents où on l'avait confinée, pour reprendre sa place triomphante à la tête de l'enseignement supérieur.

Voici ma thèse, elle prend le taureau par les cornes; bienheureux si je contribue à populariser la vérité catholique apostolique et romaine.

Je veux examiner *le pouvoir des gouvernements temporels sur le mariage.*

La question est infiniment plus simple qu'on ne pense, il suffit de l'étudier avec bonne foi.

Le catéchisme, d'une part, nous dit qu'il n'y a pas de sacrement dans le mariage sans contrat, que, de l'autre, l'Église seule a le droit de conférer le sacrement de mariage; de ces deux propositions, il résulte clairement que c'est un dogme catholique, un article de foi que les causes matrimoniales appartiennent aux juges ecclésiastiques, que l'Église peut en vertu d'un pouvoir *qui lui est propre,* établir des empêchements de mariage non-seulement prohibitifs, mais dirimants.

A ceux qui en douteraient, nous pouvons citer les trois canons suivants du Concile de Trente :

« Si quelqu'un dit « que les causes matrimoniales ne sont pas du ressort du Tribunal de l'Église, *qu'il soit anathème.* » (Sess. XXIV, Can. XII.)

« Si quelqu'un dit « que l'Église n'a pu mettre des empêchements dirimants au mariage ou qu'elle a erré quand elle y en a mis, *qu'il soit anathème.* » (*Ibid,* Can. IV.)

« Si quelqu'un dit « que les clercs qui sont dans les ordres sacrés, ou les réguliers qui ont fait profession solennelle de chasteté, peuvent contracter mariage, et que ce mariage ayant été contracté, est bon et valide, nonobstant la loi ecclésiastique ou le vœu qu'ils ont fait, *qu'il soit anathème.* » (*Ibid,* Can. IX.)

Voici qui est clair et précis. La conscience d'aucun catholique ne peut aller à l'encontre de cet enseignement sans errer. Quelques enfants perdus du gallicanisme pourront peut-être alléguer que le Concile de Trente n'est pas reçu en France; il est facile de répondre à ces tenants d'un autre âge, et voici de quelle manière :

Le 16 janvier 1564, le Pape Pie IV publia pour confirmer le Concile, la bulle *Benedictus Deus*, dans laquelle nous lisons le passage suivant : « Mandons, en vertu de la sainte obéissance et sous les peines établies par les saints Canons et autres plus grièves, même de privation, qu'il nous plaira de décerner individuellement à tous nos frères les patriarches, archevêques, prélats quelconque des églises, de tout état, grade, ordre et dignité, fussent ils honorés du cardinalat, *qu'ils aient à garder exactement lesdits décrets et statuts dans leurs églises, villes et diocèses, en jugement et hors de jugement, et à les faire observer inviolablement par leurs subordonnés en ce qui les concerne, réprimant les contradicteurs et les rebelles par sentences, censures et peines ecclésiastiques, contenues dans ces mêmes décrets, invoquant au besoin le secours du bras séculier.* »

Ceci est clair, et j'ai le droit d'ajouter que dans sa bulle de confirmation du Concile de Trente, Pie IV parle comme chef de l'Église catholique et non comme docteur particulier. Depuis la constitution « *Pastor æternus* » du Concile du Vatican, personne n'ignore l'importance des enseignemets pontificaux donnés *ex cathedra*.

Du reste, de tout temps les Papes ont entendu ainsi la doctrine. Nous pouvons en citer plusieurs exemples à des époques relativement récentes. Commençons d'abord par une lettre de Pie VI à l'Évêque de Motola.

« L'Église à qui a été confié tout ce qui regarde les Sacrements, dit le Souverain-Pontife, *a seul tout droit et tout pouvoir* d'assigner la forme *au contrat* de mariage, élevé à la dignité de sacrement ; et, par conséquent, de juger de la validité ou de l'invalidité des mariages. Cela est si clair et si évident que pour obvier à la témérité de ceux qui, par écrit ou de vive voix, ont soutenu comme plusieurs le font encore, des choses contraires au sentiment de l'Église catholique et à la coutume approuvée depuis le temps des Apôtres, le saint Concile de Trente a cru devoir joindre à ses décrets un Canon spécial, où il déclare généralement anathème quiconque dira que

les causes matrimoniales n'appartiennent pas aux juges ecclésiastiques..... »

Comme l'Évêque de Motola s'était permis de juger en appel comme délégué du roi des Deux-Siciles, une cause matrimoniale jugée en première instance à la Cour archiépiscopale de Naples, Pie VI ajoute :

« Il est temps maintenant que nous vous indiquions les peines que les Canons infligent dans ces cas. Déjà vous connaissez le décret du Concile de Trente qui soumet à l'anathème tous ceux qui nient que les causes matrimoniales appartiennent à l'Église et aux juges ecclésiastiques ; or, il est certain que ce Canon comprend non-seulement ceux qui enseignent *que les puissances souveraines du siècle ont le pouvoir de faire des lois sur le mariage*, mais encore ceux qui autorisent cette doctrine par leurs actes. » (Voyez *Mémoires du clergé*, tome V.)

Autre exemple ;

Gaston d'Orléans ayant épousé Marguerite de Lorraine, sans le consentement du roi Louis XIV, le monarque voulut faire rompre le mariage. Il consulta d'abord l'Assemblée du clergé de 1635, pour savoir si les mariages des princes du sang qui peuvent prétendre à la succession de la couronne, peuvent être valables et légitimes sans le consentement du roi. L'Assemblée répondit « que les coutumes des États peuvent faire que les mariages soient nuls et non valablement contractés quand elles sont raisonnables ou connues, affermies par une prescription légitime et *autorisées de l'Église*. Cette décision fut portée à Rome par l'Évêque de Montpellier, mais Urbain VIII refusa de la confirmer, en déclarant *qu'il ne pouvait pas regarder comme nul, invalide, un mariage contracté avec toutes les conditions prescrites par le Concile de Trente*.

Benoît XIV, dans son traité *du Synode*, et dans les brefs et instructions, ne parle pas autrement. Clément XIII rend le même témoignage. En 1759, la Faculté de Louvain ayant décidé *que les princes séculiers ne peuvent annuler les mariages*

des fidèles, quant à tous les effets, à moins que leurs édits ne soient sanctionnés par l'Église, ce Pape fit connaître aux docteurs par l'Archevêque de Damas, nonce apostolique, toute la satisfaction qu'il avait éprouvée en voyant qu'ils enseignaient et conservaient *intacte la doctrine.*

Nous pourrions encore citer la réponse de Pie VII, du 26 juin 1805, à Napoléon Ier qui demandait au Souverain-Pontife de casser le mariage que son frère Jérôme avait contracté en Amérique, alléguant pour cause de nullité le défaut de consentement des parents. Mais j'ai hâte de conclure sur ce point, afin de déterminer les droits du pouvoir séculier dans cette question.

En résumé donc, le mariage est un contrat d'institution divine et un sacrement, et comme tel, il doit être placé non parmi les choses terrestres, mais parmi les choses sacrées et soumis par conséquent, comme sacrement et comme contrat, *entièrement à la juridiction de l'Église.* Telles sont les propres paroles de Pie VIII dans son Encyclique de 1829.

Et maintenant le pouvoir civil a-t-il une juridiction sur le mariage en tant que contrat? *Nous ne le pensons pas.* Mais, — c'est ce qu'il importe de bien retenir, — les pouvoirs temporels peuvent régler ce qui a rapport aux effets civils du mariage, aux droits respectifs des époux sur les biens de la communauté matrimoniale ; en un mot, ils peuvent statuer sur le temporel du mariage. Voilà toute leur juridiction.

Et ceci est rationnel, le pouvoir séculier ne pouvant conférer le sacrement, ne doit pas pouvoir annuler le contrat naturel sans lequel il n'y a pas de sacrement.

Encore un mot, mon bien cher Père, avant de terminer.

Dans tous les grands problèmes politico-religieux de notre époque, nous sommes sûrs de rencontrer l'école libérale-catholique, intervenant pour donner une entorse à la vraie doctrine, en voici la preuve.

Dans un volume intitulé : « *l'Église et l'État,* » par M. de Metz-Noblat, un des tenants de l'école libérale, et composé de morceaux détachés, publiés à différentes époques, je trouve

le chapitre du *Mariage civil* longuement développé. L'auteur démontre avec force détails les inconvénients de la législation actuelle, parfois ses raisonnements pourraient être contresignés par le théologien le plus sévère ; et puis, l'amour *des saintes libertés de* 1789 est tel, que ses conclusions aboutissent au maintien du *statu quo,* c'est-à-dire à la célébration de la cérémonie civile précédant la bénédiction nuptiale ! Tout au plus sa conscience catholique réclame-t-elle, et encore sans grande véhémence, qu'une modification soit introduite dans la cérémonie accomplie devant M. le Maire, c'est que, pour ceux qui le désireraient, l'engagement des époux serait subordonné à l'accomplissement ultérieur d'une condition suspensive qui serait la célébration du mariage à l'Église. Voilà où conduit la crainte d'immoler les glorieux principes de 89 ! Un homme qui se pose en catholique dévoué aux doctrines de l'Église ! Un peu plus de théologie, un peu moins de servilité pour les fausses libertés, l'auraient déterminé à penser comme Pie IX qui nous demande impérativement la réforme de la législation française en ce qui concerne le mariage. Commençons donc avec courage cette croisade, *Dieu le veut*, puisque Pie IX nous y exhorte. Il en sera de cette réforme, comme de la liberté de l'enseignement ; avec de la patience, du courage, de la droiture *et la prière*, nous vaincrons. Car nous défendons une cause juste, et tôt ou tard Dieu accorde toujours la victoire au triomphe de la vérité.

Bien à vous en Notre-Seigneur Jésus-Christ,

V[te] Gabriel DE CHAULNES.



DU CHOIX DES SUJETS DE DEVOIRS

DANS UNE CLASSE

I

Un maître chrétien n'a pas pour unique fonction d'apprendre aux élèves que Dieu lui confie à déchiffrer un texte et à tourner une phrase. La connaissance des langues n'est qu'un moyen, et non pas un but. L'art d'écrire n'est plus qu'un jeu frivole s'il ne repose sur l'art de penser. Une forme qui n'est point soutenue par le fond est une chose très-creuse et très-vaine.

Ce principe fondamental doit diriger tout homme qui tient une plume ou qui porte la parole; mais il a une application d'un ordre particulier dans les classes. Le professeur en effet trouve dans le fond des devoirs qu'il donne à ses élèves un moyen puissant d'éducation, moyen qu'il n'a point le droit de négliger, et qu'il est obligé d'employer le plus utilement possible; car quiconque a reçu la mission d'élever des jeunes gens est partout et toujours homme d'éducation; son œuvre, partout et toujours est de former des âmes.

Comment le choix des devoirs journaliers est-il un moyen d'éducation? C'est que l'homme est un être imitateur, et il subit toujours l'influence du milieu dans lequel il vit. Ceci est vrai pour le bien comme pour le mal. La compagnie des bons nous rend meilleurs, et la compagnie des mauvais nous rend moins bons. De même dans la société publique. Il est des influences générales auxquelles personne ne peut se soustraire tout-à-fait. De Maistre a dit avec raison que toute révolution

fait sentir ses funestes effets sur l'esprit même de ceux qui la combattent. Et, pour le dire en passant, c'est un avertissement pour nous de veiller attentivement sur toutes les issues de notre esprit, parce que l'erreur, comme un air pestilentiel, entre toujours un peu malgré nous.

Mais si cette influence des milieux agit sur les hommes faits, combien plus agira-t-elle sur l'âme neuve et impressionnable des jeunes gens !

Le cœur de l'homme vierge est un vase profond.
Lorsque la première eau qu'on y verse est impure,
La mer y passerait sans laver la souillure ;
Car le vase est immense, et la tache est au fond.

Mais si la première eau est pure et vivifiante, elle donnera aussi à l'âme une énergie de vie et un fond de bonté qui ne périra jamais entièrement.

C'est là une vérité banale à force d'avoir été répétée. Les païens eux-mêmes l'ont comprise ; Quintilien et Juvénal l'ont éloquemment proclamée. Or je demande s'il y a un milieu où l'âme de l'enfant et du jeune homme vivant dans un collége soit plus entièrement plongée que les pensées et les sentiments qu'il doit exprimer dans les différents devoirs que son maître lui donne en classe. C'est l'entretien de son intelligence et de son cœur depuis le matin jusqu'au soir, et chaque jour. Car il ne peut remplir sa tâche qu'en se nourrissant du fond d'idées que son professeur lui a proposées comme exercice, soit en version, soit en thème, soit en vers latins, en narration ou en discours. Et quelle ressource pour l'éducation entre les mains du maître, chargé de redresser les idées fausses, de corriger les sentiments bas, de montrer la vérité et le bien complets, à côté des incertitudes et des fautes !

On a discuté, et l'on discutera encore longtemps sur les avantages des auteurs chrétiens et des auteurs païens. Dans l'état actuel des choses, vis-à-vis du baccalauréat, les plus chauds partisans des auteurs chrétiens eux-mêmes sont forcément réduits à faire prédominer dans les classes l'explication

des païens. Mais ne peut-on pas trouver dans les devoirs dictés un contre-poison, si tant est qu'on ne puisse purger les païens de tout leur poison? La question est importante, et vaut la peine d'être débattue.

II

Pour faire servir à l'éducation les devoirs dictés, il faut avant tout avoir en profonde horreur la vulgarité. Les âmes aujourd'hui sont abaissées. L'éducation a la mission de les relever, et pour cela il faut habituer les jeunes gens à voir les grands côtés des choses. Il n'est rien de vulgaire et de plat comme la plupart des recueils de thèmes, de versions, de narrations composés par l'Université; on y trouve des séries de textes sur les choses remarquables de l'Égypte, des canevas de narrations sur les héros grecs et romains, des incidents historiques sans portée et sans caractère, l'histoire d'un frère qui tue son frère sans le connaître, ou d'un malheureux engagé dans une caverne et qui en sort à l'aide d'un renard, ou bien des récits vertueux comme ceux de la *Morale en action*, et des bêtes faisant la leçon aux hommes. Il faut bien le dire, c'est en grande partie sur de telles banalités que les jeunes gens s'exercent de génération en génération. Ainsi, à l'âge où l'âme s'ouvre à la vie de l'intelligence et du cœur, où elle se dégage peu à peu des impressions des sens, et ne demande qu'à s'imbiber de noblesse et de générosité, on ne lui offre souvent en pâture que des fadaises rabâchées qui la font mourir d'ennui.

Je sais bien que les maîtres chrétiens sont dégoûtés de ces platitudes; qu'ils commencent donc par fermer tous les recueils universitaires, et qu'ils cherchent eux-mêmes des sujets. Leur cœur ici doit diriger leur main, et l'amour qu'ils ont pour leurs élèves les rendra ingénieux à trouver les devoirs qui conviennent. On ne doit rien proposer aux enfants qu'on ne puisse aimer soi-même. C'est la loi du respect qu'on doit à leur âge, et de la délicatesse dont il faut user à leur égard. *Maxima debetur puero reverentia*, est-ce le respecter que de le faire ramper à terre?

Il y a encore une autre parole d'un ancien qu'il faut rappeler ici : *Pectus est quod disertos facit*. Comment veut-on qu'un élève s'exerce à l'éloquence, si le sujet qu'on lui impose ne dit rien à son cœur?

Enfin, n'oublions pas que l'esprit d'un jeune homme est comme le caméléon, il prend la couleur des objets qu'il touche. Proposons-lui hardiment le sublime, il n'en prendra jamais trop, son siècle est là pour y mettre bon ordre. La grandeur élève les âmes, la vulgarité les aplatit, Or, soyons certains que le monde aura toujours assez d'hommes plats, sans que nos élèves en viennent grossir le nombre.

III

La première conséquence qui résulte de là, c'est que l'on doit proscrire absolument tous les sujets païens comme devoirs de compositiou littéraire. On peut se poser cette loi rigoureusement, et sans admettre aucune exception, jusqu'à la classe de seconde inclusivement. Pour la rhétorique, le maître verra s'il y a lieu de faire quelques exceptions, à cause de la funeste nécessité de préparer au baccalauréat de l'Etat.

On peut soutenir l'utilité d'expliquer les textes d'auteurs païens, pour la beauté de la forme ; mais s'il s'agit de mettre la forme, il n'y a plus aucune raison de choisir les sujets païens. — Il y a sans doute dans l'histoire de l'antiquité des faits d'une véritable grandeur, naturelle bien entendu, on y trouve des situations intéressantes, et qui prêtent à l'imagination et au cœur. Mais il n'est aucune situation qu'on ne puise retrouver avec un intérêt analogue et un surcroît de grandeur dans la sphère des idées chrétiennes.

Le christianisme est infiniment plus large et plus profond que le paganisme. Une âme chrétienne est à l'étroit dans un sujet païen. Le maître chrétien peut faire toucher du doigt cette vérité à ses élèves en leur expliquant l'*Art poétique* de Boileau, surtout le troisième chant. Au fond l'âme baptisée de Corneille et de Racine était mal à l'aise dans les sujets profanes qu'ils ont traités ; elle ne trouva toute la liberté de son

essor que dans *Polyeucte* et *Athalie*. Nos élèves aussi sont baptisés, et la foi du baptême ne peut tenir dans le cercle borné des philosophes païens, il lui faut de l'air et le soleil du Christ.

Autre avantage encore des sujets chrétiens. Combien ne trouvons-nous pas dans les jeunes gens d'ignorances, de faux préjugés, d'erreurs et de demi-vérités, tristes résultats de la pitoyable éducation qu'on reçoit dans la plupart des familles. Un choix de devoirs bien fait permettra au professeur de connaître ses élèves, de les éclairer peu à peu, de redresser leur jugement, et de leur fournir insensiblement une somme de connaissances qui les préparera doucement à l'étude de la philosophie ou même de la théologie. On ne saurait croire l'influence qu'un professeur de seconde ou de rhétorique peut exercer sur ses élèves. A cet âge où ils commencent à penser de leur propre fond, on peut déterminer dans leur âme un courant d'idées qui ne dérivera jamais complétement. Un maître qu'ils aiment, fait passer son âme dans leur âme, et quand même ils semblent résister à son enseignement, il est impossible qu'ils ne s'en pénètrent pas.

Les sujets de devoirs peuvent faire admirer le bien ou faire détester le mal. Ces deux espèces ont leur avantage propre ; mais il ne faut pas oublier que l'éducation est une œuvre d'édification beaucoup plus que de destruction. L'erreur et le mal ne sont vraiment détruits que quand on les a remplacés dans l'âme par le bien et la vérité. La nature a horreur du vide, disent les vieux physiciens ; mais cet adage est toujours vrai pour l'âme humaine, et surtout pour l'âme d'un jeune homme, qui a un besoin très-impérieux de se prendre à quelque chose. Il est bon d'inspirer l'horreur du mal, mais pour le faire directement, il faut le montrer, et son aspect est flétrisseant. Les Spartiates, dit-on, exposaient aux regards de leurs enfants un esclave ivre, pour leur faire mépriser l'ivrognerie ; mais si ce peuple était aussi sobre qu'on le dit, je pense que les pères, en buvant de l'eau, inspiraient beaucoup mieux à leurs fils l'amour de la tempérance.

Le spectacle d'une grande action accomplie par un homme, nous fait comprendre ce que nous pouvons faire avec notre nature, et nous encourage au bien. Le spectacle du mal est décourageant, parce qu'il nous fait sentir notre faiblesse, et déconcerte l'assurance de la vertu. Il faut une certaine défiance, parce que nous sommes faibles; mais il faut aussi de l'assurance, parce que c'est une force, et que nous sommes appuyés d'en haut.

IV

Mais dans quel ordre d'idées faut-il choisir les sujets de composition littéraire?

Deux facultés dominent chez les jeunes gens : l'imagination et le cœur. Facultés excellentes et très-précieuses, à condition qu'elles soient réglées par la raison. La préoccupation du professeur doit donc être d'imposer cette règle. La règle n'a pas pour but de comprimer l'élan, mais de le diriger, de même que la bride n'est pas destinée à rendre le cheval immobile, mais à l'empêcher de courir hors de saison et d'errer à l'aventure.

Pour exercer l'imagination, on donne souvent des descriptions. Elles sont, sans doute, très-utiles; mais il faut bien se garder de prendre modèle sur les poètes descriptifs du siècle dernier. Saint Lambert a chanté en quatre chants les quatre saisons de l'année, et Roucher les douze mois en douze chants. Delille a décrit élégamment à peu près tout ce qu'on peut décrire. Il n'est rien au monde de plus insupportable que les pures descriptions de la nature physique. Grâce à Dieu, elles ont cessé d'être à la mode. Mais le mal a reparu sous une autre forme dans les romans et même dans les romans chrétiens. Si l'on rapporte un fait, il faudra que tous les plus minces détails y soient décrits; que le héros se mouche, le lecteur en sera amplement instruit. Ce genre est venu de ce que les éditeurs n'achètent plus un livre à moins qu'il n'ait un nombre donné de pages. Autrefois, il suffisait que le livre fut bon, et l'auteur disait honnêtement ce qu'il avait à dire. Mais le

progrès des lettres veut que le livre soit gros, et si l'écrivain a peu de chose à dire, il faudra qu'il dilate son outre en l'emplissant de vent.

Il est très-nécessaire d'apprendre aux enfants à se borner, dans les descriptions, aux détails saillants : un mot, un trait bien choisi en dit souvent plus qu'une grande page. On leur enlèvera des mains tous ces romans amplifiés de vent, et on les forcera à lire de vrais écrivains. Je ne connais pas de meilleur modèle à leur proposer pour la précision et la sobriété du style que les gracieux opuscules de Xavier de Maistre.

La description ne doit pas non plus être purement physique ; il faut que l'homme y soit présent et vivant. Qu'on se représente l'ingrat travail d'un enfant à qui son professeur a imposé pour devoir français une description du printemps, par exemple. Les élèves médiocres se contenteront de mettre ensemble, vaille que vaille, quelques banalités, relevées de vieilles épithètes qui traînent dans toutes les mémoires, et ce sera une affaire bâclée. Ceux qui sentent quelque chose se remuer dans leur poitrine se tourmenteront en vain pour trouver le mot du cœur. Mais la nature est vide et ne leur dit rien si l'homme n'est pas là, agissant. — Toute description doit se rattacher à un sentiment, à une action. Et pour fixer cette remarque par un exemple, je citerai *la prière du soir au bord d'un navire*, dans le *Génie du Christianisme*. Voilà un beau sujet de description, et en même temps un sentiment propre à élever et à perfectionner l'âme. Ce n'est pas à dire qu'il faille imiter le style langoureux de Châteaubriand. Je ne parle que du sujet.

V

S'il est nécessaire de régler l'imagination, il est encore plus important de former le cœur. La noblesse et la justesse des sentiments agit d'ailleurs avec beaucoup de force sur l'imagination. Un cœur bien réglé est un puissant secours pour l'esprit.

L'âme des jeunes gens est ardente, et il lui faut un entretien

grand et généreux. Horace et Boileau nous montrent le jeune homme emporté et bouillant.

.... Prompt à recevoir l'impression des vices....
Rétif à la censure et fou dans les plaisirs.

Les deux poètes, aussi jansénistes l'un que l'autre sur ce point, ne voient que le mauvais côté, le défaut de la qualité, tandis qu'un bon maître doit considérer surtout la qualité à travers le défaut.

Dieu n'a rien fait sur la terre de plus beau, de plus aimable et de plus riche que l'âme d'un jeune homme de seize ans vertueux. Je ne parle pas des autres, *corruptio optimi pessima*. C'est un trésor d'honneur, de dévouement, d'esprit de sacrifice. Elle possède une fraîcheur de conception qui ravit. Il y a dans cette poitrine un cœur qui bat avec force sous l'impulsion de toute idée généreuse. Voilà le vrai portrait du jeune homme tel que nous le connaissons.

Un maître chrétien dépositaire de tant de richesses, doit se recueillir devant Dieu, et songer que le Juge lui demandera compte des talents qu'il lui a confiés. — Il doit donc appliquer les facultés de ses élèves à leur véritable objet, et enchâsser le le diamant dans l'or le plus pur.

Il choisira des devoirs qui fassent méditer les enfants sur toutes les grandes choses que les annales des hommes peuvent offrir comme exemples.

L'histoire de l'Église et l'histoire de France sont une mine inépuisable. Mais dans ce trésor même il faut puiser avec intelligence. Toutes les vertus sont bonnes à imiter. Mais certains héros ont un caractère saillant et plus original, capable de faire sur le cœur une plus forte impression.

On peut bien de temps en temps donner à traiter la simple narration d'un fait; ces sujets exercent les élèves à l'art de raconter avec ordre. Mais de semblables devoirs leur plaisent peu et sont peu utiles au point de vue de l'éducation. Au contraire, si on leur présente un trait original d'un caractère fortement accusé, ils trouveront là un aliment noble pour leur

imagination, et leur cœur s'échauffera au contact d'un cœur ardent. — Si l'on veut développer en eux un grand sentiment, on peut choisir une suite de devoirs dans l'histoire d'un même personnage. Ils ne s'en fatigueront pas, pourvu qu'il y ait de la variété dans les traits choisis.

Il n'y a peut-être pas dans toute l'histoire de France de personnage dont la vie prête plus à cet exercice que celle de Du Guesclin, son âme est droite comme son épée. Il est le type du dévouement, de l'honneur chevaleresque, de la franchise, de la délicatesse, de la bonté. Et certes, il y a grand profit pour des jeunes gens à passer quelques jours à l'école du bon connétable.

Quelle série de sujets, et quelle variété! Du Guesclin, âgé de dix-huit ans, ne rêve que tournois et batailles, son père lui refuse un cheval, il s'en procure un par prières. Il paraît dans l'arène avec un écu sans blason. Sa vue excite la curiosité des assistants. Il renverse les champions les plus consommés. Son père s'avance contre lui sans le reconnaître. Bertrand baisse la lance devant son père, et lui rend avec une exquise délicatesse les honneurs qu'on fait à la bravoure émérite. Bientôt Renaud reconnaît son fils et l'embrasse en pleurant de joie.

Voilà un premier sujet. Bertrand a grandi; nous le retrouvons sur la route d'Espagne à la tête des grandes compagnies. Il veut traverser les Pyrénées par Roncevaux, et saluer en passant le neveu de Charlemagne. Bertrand Du Guesclin au tombeau de Roland! où trouver une plus belle matière de description? Il dépose sur la tombe du vaillant paladin cette épée qui sera bientôt l'épée de la France, et fléchissant le genou, il prononce cette prière si grande dans sa simplicité: « Sire Dieu, fais que je serve monseigneur le roi, comme Roland a servi Charlemagne. »

Le voici maintenant prisonnier du Prince Noir, et renvoyé sur parole pour recueillir le prix de sa rançon. Tous ses Bretons se sont empressés de lui faire une noble aumône, et les femmes de Bretagne ont filé une quenouille pour sa délivrance. Il revient donc plein de joie, mais en chemin il rencontre des

paysans ruinés par la guerre, il leur procure le bœuf et la charrue dont ils ont besoin. Plus loin ce sont de pauvres compagnons captifs qui ne peuvent se racheter. Bertrand les délivre sur sa rançon; et quand il rentre à Bordeaux, il se présente les mains vides devant le prince, réduit à reprendre ses fers si le roi de France ne payait la liberté d'un si grand serviteur.

Il meurt les armes à la main. Et l'Anglais qu'il a combattu toute sa vie vient déposer les clefs d'une forteresse sur le lit de parade où son cadavre est gisant. Mort, il prend encore des villes; et on vit en ce jour deux armées ennemies, unies dans une même douleur, à genoux autour du guerrier et confondant leurs larmes et leurs prières.

On pourrait si on le voulait trouver d'autres sujets dans cette grande vie. Et n'est-il pas vrai que des jeunes gens qui les auraient traités successivement conserveraient de ce travail une impression fortifiante?

Il est facile de former d'autres séries avec les histoires de Godefroy de Bouillon, de saint Louis, de Jeanne d'Arc. Les *Vies des grands Capitaines*, par Mazas, offrent des modèles traités de main de maître.

Les récits tirés de l'histoire des temps chevaleresques ont pour les jeunes gens un attrait tout particulier. Et rien n'est plus propre à leur faire aimer le dévouement, l'esprit de sacrifice, la délicatesse des sentiments, en un mot à embellir et agrandir leur âme.

La légende est aussi très-précieuse à exploiter. Le livre de Jacques de Voragine (*La Légende dorée*), est plein de choses ravissantes. Les chansons de geste sont encore un champ très-fertile. On ne trouverait pas facilement une situation pareille à celle de Roland mourant à Roncevaux. Les légendes de Guillaume d'Orange et de son neveu Vivien, d'Ogier-le-Danois, de Renaud de Montauban sont pleines des plus beaux traits, et les jeunes gens y prendront un vif intérêt, pourvu qu'on se garde de l'affaiblir par des plaisanteries malséantes. *Les épopées*

françaises de M. Léon Gautier fourniront une quantité de passages à proposer.

Je n'ai pas pour but de faire une liste de tous les sujets qu'on peut choisir. Je n'ai voulu que citer quelques exemples pour justifier ce que j'ai dit. La Bible est la source la plus riche de toute espèce de matières de devoirs. Les sujets qu'on en tire ont surtout l'avantage de faire connaître les Pères de notre foi et les leçons du Saint-Esprit.

Je me résume en deux mots : Éviter la vulgarité, inspirer la grandeur. Puisqu'il s'agit de former l'homme et de l'*élever*, il faut proposer aux enfants et aux jeunes gens des pensées et des sentiments qui aient de la virilité et qui *élèvent* leur âme.

GÉRY DELALLEAU,
des Augustins de l'Assomption.



LE MYSTÈRE DE BETHLÉEM.

APPENDICE.

Le travail que nous avons publié dans le dernier numéro de la *Revue*, sur les anciens noëls populaires, nous a valu des encouragements pleins de bienveillance, et il nous a paru utile de l'améliorer en le complétant.

Plusieurs éléments importants du drame étaient passés sous silence, où indiqués trop sommairement ; d'autres occupaient dans l'ensemble une trop grande place. Nous espérons donner prochainement au public, en dehors de la *Revue*, une édition refondue et beaucoup plus complète du *Mystère de Bethléem*. En attendant, voici les noëls que nous comptons ajouter, avec l'indication de la place où il convient de les intercaler.

ACTE PREMIER.

—

(A la fin du 1er tableau).

S. Joseph. (1) Nous cherchons partout en vain
Sans trouver hôtellerie
Ni logis qui ne soit plein ;
Allons au faubourg, Marie,
Nous trouverons logement,
N'en doutez aucunement.

Marie. Allons, remettons ce soin
A la sainte Providence ;
Dieu voit notre grand besoin.
Attendons son assistance :

(1) Air : *Si nous sommes villageois.* — Extrait de la *Grande Bible.*

Seigneur, Dieu de l'humble cœur,
Soyez notre conducteur!

S. JOSEPH *frappe à la porte d'une boutique.*

Madame, avant de fermer!
Donnez-nous de la chandelle;
Il nous en faut allumer
Pour passer cette ruelle :
Combien nous la vendrez-vous?
N'est-ce pas cinq ou six sous?

LA MARCHANDE. C'est un prix fait que six sous,
Sans en rabattre une obole;
Je la vends autant à tous,
Je vous donne ma parole;
Mais que cherchez-vous si tard?
Pourquoi vous mettre au hasard?

S. JOSEPH. Nous cherchons un logement,
Pour mettre à couvert ma femme
Pour cette nuit seulement;
N'en sauriez-vous point, Madame?
Pardonnez à mes douleurs
Qui me font verser des pleurs.

LA MARCHANDE. Je voudrais avoir pour vous
Quelque petite chambrette;
Mais tout est si plein chez nous,
Que la maison semble étroite;
Et nous avons tant de gens,
Qu'on ne peut tourner dedans.

Je vous fais perdre le temps
A discourir de la sorte;
Cependant, mes bonnes gens,
On pourrait fermer la porte;
Allez donc par cet endroit,
Il mène au faubourg tout droit.

Vous verrez tout en sortant,
A droite, près d'une motte,
Un chemin rude et montant,
Lequel mène à une grotte;

Logez-y pour cette nuit :
Allez, il s'en va minuit.

(S. JOSEPH *présente de la monnaie à la marchande.*)

LA MARCHANDE. Je ne veux point vos six sous ;
Pour l'amour de la personne
Que vous avez avec vous,
De bon cœur je vous les donne.
Je vous donne aussi ce bois
Pour chauffer un peu vos doigts.

MARIE. Dieu, pour votre charité,
Vous donne sa sainte grâce ;
Que durant l'éternité
Vous voyiez sa sainte face ;
Que vous voyiez son saint Fils
Envoyé du Paradis !

LA MARCHANDE. Bonsoir, donc, mes bonnes gens.

S. JOSEPH. Bonsoir, bonne nuit, Madame.

LA MARCHANDE. Eclairez-les, mes enfants.

S. JOSEPH. Ne le souffrez point, ma femme.

MARIE. Dieu vous donne le bonsoir!

LA MARCHANDE. A demain, jusqu'au revoir!

(*A la fin de l'acte*).

SIXIÈME TABLEAU.

Jérusalem.

SCÈNE I. (1)

MARIE, JOSEPH, L'ENFANT-JÉSUS, SIMÉON, ANNE, UN LÉVITE, LE PEUPLE FIDÈLE.

SIMÉON. (2) Ha ! Que c'est un grand plaisir
De venir en ce saint lieu,

(1) La scène est sur une place de Jérusalem, à droite la porte du Temple, à gauche le palais d'Hérode.

(2) Extrait de la *Grande Bible*. Sur l'air : *Puer nobis nascitur*.

Pour adorer à loisir
Mon Créateur et mon Dieu !
Mais d'où vient l'empressement,
Plus grand qu'il ne fut jamais
De m'y rendre en ce moment ?
J'y sens une douce paix.

UN LÉVITE. Seigneur, voici des garçons
Que l'on vient vous présenter,
Les parents ont les rançons
Afin de les racheter.
Ceux qui ont des pigeonneaux,
Et l'air modeste et fort doux,
Ont un garçon des plus beaux,
Et le plus charmant de tous.

SIMÉON. Certes, c'est mon Rédempteur,
Le Messie que j'attends,
Le divin Réparateur
Souhaité depuis longtemps.
Madame, permettez-moi
Que j'embrasse votre Fils,
La gloire de notre Loi,
L'Envoyé du Paradis.

MARIE. Je le mets entre vos mains (1)
Pour le présenter à Dieu,
Qui est l'Auteur des humains
Et qui habite en ce lieu.
Voilà pour le racheter
Cinq sicles que nous donnons ;
Dieu veut bien s'en contenter
Dans la Loi que nous tenons.

J'offre à Dieu deux pigeonneaux
Comme font les pauvres gens ;
Nous ne donnons point d'agneaux :
Les riches font ces présents.

(1) Il y a identification entre Siméon et le prêtre auquel Jésus fut présenté. Cet usage est suivi fréquemment dans les anciens noëls et dans l'imagerie populaire.

Siméon. Nunc dimittis servum tuum Domine : secundum verbum tuum in pace.

Quia viderunt oculi mei salutare tuum :

Quod parasti : ante faciem omnium populorum.

Lumen ad revelationem gentium ; et gloriam plebis tuæ Israël.

Tous les assistants allument des cierges en répétant le dernier verset :

Lumen ad revelationem gentium et gloriam plebis tuæ Israël !

Anne se détache de la foule et s'avance vers Marie en chantant :

Anne (1)
Hé ! de grâce,
Que j'embrasse
Mon Jésus, mon Rédempteur ;
Souffrez, Vierge, que je baise
Sa belle bouche à mon aise ;
Car c'est l'ami de mon cœur.

Le Peuple.
O journée
Désirée
Des justes depuis tant d'ans !
Israël, le Ciel t'envoie
Ton Dieu, ton Seigneur, ta joie,
Ton tout, sur la fin des temps.

Anne.
Viens, contemple
Dans ce Temple
Celui qui t'était promis :
Cet enfant est le Messie,
Lequel nous rendra la vie,
Et vaincra nos ennemis.

Le Peuple.
O Mystère
Salutaire,
O mystère plein d'amour !
Dieu nous fait à tous la grâce
De voir cette sainte face
Bien plus belle que le jour.

(1) Extrait de la *Grande-Bible*. Sur l'air : *Qui s'engage n'est pas sage.*

ANNE.
Isaïe
M'a ravie
Par son admirable écrit,
Qui m'a donné l'espérance
De voir enfin la naissance,
En nos jours, de Jésus-Christ.

LE PEUPLE.
Chantez, anges,
Les louanges
De ce beau petit Enfant.
Israël, peuple fidèle,
A cette heureuse nouvelle,
Dis cent fois : que Dieu est grand !

ANNE.
Ha ! Madame,
Que mon âme
Sent de doux et saints transports !
Ha ! Que mon Dieu est aimable,
Que Jésus est admirable,
Uni à ce petit corps.

LE PEUPLE.
O Judée
Fortunée,
Fais retentir ce saint lieu ;
Chantons des chants d'allégresse
A l'honneur de la princesse
Laquelle est mère de Dieu !

Saint Joseph et la sainte Vierge s'éloignent et la foule les suit en chantant :

Lumen ad revelationem gentium et gloriam plebis tuæ Israël.

Pendant ce temps, la musique commence la marche des Rois, le son se rapproche peu à peu, et le cortége des Mages entre en scène. — La musique cesse et le chœur commence :

SCENE II.

LES MAGES ET LEUR SUITE, LE PEUPLE

LES MAGES (1). Nous sommes trois souverains princes
De l'Orient,

(1) L'air est noté dans le recueil intitulé : 20 *Noëls français sur des airs Béarnais et Basques par H. d'Andichon.*

Qui voyageons de nos provinces
En Occident,

Pour saluer à sa naissance
Le Roi des rois,
Et recevoir de son enfance
Les douces lois.

BALTHAZAR. Apprenez-nous, peuple fidèle
De ce beau lieu,
Si vous savez quelque nouvelle
Du fils de Dieu.
Car nous venons pour rendre hommage
A sa bonté,
Et saluer en pieux mages,
Sa Majesté.

CHŒUR. Nous sommes trois, etc.

MELCHIOR. Le firmament fait sous le voile
De cette nuit
Briller une pompeuse étoile
Qui nous conduit.
Par le beau feu qu'elle fit naître
Nous nous guidons;
Pour saluer le divin Maître
Nous arrivons.

CHŒUR. Nous sommes trois, etc.

GASPARD. Nous arrivons de l'Arabie,
D'un cœur content,
Adorer l'Auteur de la vie
Dans un enfant.
Ah! montrez-nous un peu la place,
Nos chers amis,
Présentez-nous au Roi, de grâce,
S'il est permis.

CHŒUR. Nous sommes trois, etc.

SCÈNE III. (1)

HÉRODE. UN OFFICIER

L'OFFICIER. Seigneur, voici venir des mages,
Des rois mages de l'Orient,
Qui viennent rendre leurs hommages
Au roi des Juifs, au Dieu-Enfant.
Je n'entends guère leur langage,
Ni ce qu'ils veulent nettement;
Quel est le but de leur voyage?...
Par vous-même, ô roi, jugez-en.

HÉRODE. Faites venir en diligence,
Les deux docteurs juifs que j'attends.

(L'officier sort.)

SCÈNE IV.

HÉRODE (*seul*).

HÉRODE. Je veux consulter la science
De ces interprètes savants.
Je saurai par la Synagogue.
Avant que de les recevoir.
Quel est le souverain en vogue
Que ces princes désirent voir.

Ici trouve place la scene entre Hérode et le Docteur Juif que nous avions placée au commencement du Conseil d'Hérode ; le tableau se termine par la scène suivante.

SCENE VI.

HÉRODE, puis LES MAGES.

HÉRODE (*seul*). Dissimulons notre colère.
Faisons bon accueil à ces rois;
La ruse est de mei leure guerre
Que la violence, parfois.

(1) Cette scène et la suivante ne sont pas chantées.

LES MAGES *entrent en chantant.*

Nous sommes trois souverains princes
De l'Orient, etc.

HÉRODE. L'Enfant divin, illustres Mages,
Du ciel donné,
En Bethléem, disent les sages,
Doit être né.
Continuez votre voyage.
Puis au retour
Nous irons tous lui rendre hommage
A notre tour.

(*Les rois sortent, reprise du chœur.*)

ACTE SECOND.

A la fin de l'acte II, après la fuite en Egypte, le maître du jeu (*magister ludi*) vient raconter le massacre des Innocents. Ce chant est comme un intermède, qui permet de terminer ensuite la pièce par le charmant épisode de la poursuite.

CINQUIÈME TABLEAU.

Le massacre.

Cependant on prend les armes (1)
Par les ordres du tyran;
Tout Bethléem est en larmes,
Tout Bethléem est en sang;
Malheur à l'enfant qui crie
Au berceau,
Là se porte la furie
D'un bourreau.

(1) Ce noël est tiré des *Noëls anciens*, du P. D. Legeay.

Sous le tranchant de l'épée,
Devant les yeux des parents,
La province consternée
Voit tomber les Innocents,
Comme des roses naissantes (1)
Que les vents
Ont renversé sous les plantes
Au printemps.

La nature dans les mères
De tout son pouvoir combat,
Mais les cris ni les prières
Ne touchent point le soldat;
Il frappe, il perce, il déchire
Sans merci,
L'enfant qui vient de sourire
Devant lui (1).

Le cruel tirant l'épée
Après qu'il en a frappé
La croit voir de sang trempée;
Mais son espoir est trompé;
La victime n'est pas mûre,
Ce qui fait
Qu'il ne sort de la blessure
Que du lait.

La nourrice qui s'irrite
Couvre, au péril de sa main,
L'enfant que le satellite
Veut arracher de son sein;
Dans cet étrange conteste,
C'est pitié,
Le corps dans les mains lui reste
Par moitié.

Qui parut inconsolable
Ce fut la belle Rachel:

(1) Ceu turbo nascentes rosas. (Hymn. Brev.)
(2) Il y a dans le texte ancien: *Contre lui.*

De sa plainte lamentable
Retentit tout Israël :
« Où sont-ils, ô mort cruelle,
Mes chers fils? »
L'écho disait après elle :
« Où sont-ils? »

Pour vous, ô femmes chrétiennes,
Ne poussez point de soupirs ;
Car l'Église en ses antiennes,
Dit de ces petits martyrs,
Qu'ils sont au pied des colonnes
D'un autel,
Se jouant de leurs couronnes
Dans le ciel.

SIXIÈME ET DERNIER TABLEAU

La poursuite.

SCÈNE I.

(*La campagne de Judée.*)

SAINT JOSEPH, LA SAINTE VIERGE, L'ENFANT JESUS,
UN PAYSAN JUIF.

ST JOSEPH (1) Hâtons-nous, chère Marie,
Pour sauver le nouveau-né ;
Hâtons-nous, chère Marie, hé!
Noël, Noël!
Pour sauver le nouveau-né ;
Noël, Noël, Alleluia!

MARIE. Mais j'aperçois un bonhomme
En train de semer son blé ;
Mais j'aperçois un bonhomme, hé!

(1) *Noëls anciens* publiés par D. Legeay.

Noël, Noël!
En train de semer son blé ;
Noël, Noël, Alleluia!

LE PAYSAN. Où courez-vous, belle Dame,
Qui si bel enfant portez?
Où courez-vous, belle Dame, hé!
Noël, Noël!
Qui si bel enfant portez?
Noël, Noël, Alleluia!

MARIE. Ah! dites-moi, mon brave homme,
Le voudriez-vous cacher?
Ah! dites-moi mon brave homme, hé!
Noël, Noël!
Le voudriez-vous cacher?
Noël, Noël, Alleluia!

LE PAYSAN. Mettez-le sous ma capote,
Nul ne le pourra trouver!
Mettez-le sous ma capote, hé!
Noël, Noël!
Nul ne le pourra trouver :
Noël, Noël, Alleluia!

MARIE. Retourne à ton champ brave homme,
Va-t-en moissonner ton blé;
Retourne à ton champ, brave homme, hé!
Noël, Noël!
Va-t-en moisonner ton blé;
Noël, Noël, Alleluia!

LE PAYSAN. Est-il possible, Madame,
Tout n'est pas encore semé;
Est-il possible, Madame, hé!
Noël, Noël!
Tout n'est pas encore semé,
Noël, Noël, Alleluia!

MARIE. Va-t-en chercher ta faucille,
Il est temps de moissonner,
Va-t-en chercher ta faucille, hé!

Noël, Noël !
Il est temps de moissonner ;
Noël, Noël, Alleluia !

(*La Sainte Famille continue sa route.*)

SCÈNE II.

LE PAYSAN (*Seul, regardant son champ :*)

Le blé, en moins d'un quart d'heure,
En épi vite est monté ;
Le blé en moins d'un quart d'heure, hé !
Noël, Noël !
En épi vite est monté,
Noël, Noël, Alleluia !

Encore un autre quart d'heure,
Il est prêt à moissonner ;
Encore un autre quart d'heure, hé !
Noël, Noël !
Il est prêt à moissonner ;
Noël, Noël, Alleluia !

SCÈNE III.

LE PAYSAN, LES SOLDATS D'HERODE.

LE CHEF. Viens-t-en par ici, bonhomme,
Toi qui moissonnes ton blé ;
Viens-t-en par ici, bonhomme, hé !
Noël, Noël !
Toi qui moissonnes ton blé,
Noël, Noël, Alleluia !

As-tu vu passer Marie,
Emportant son nouveau-né ?
As-tu vu passer Marie, hé !
Noël, Noël !
Emportant son nouveau-né ?
Noël, Noël, Alleluia !

Le Paysan. C'était au temps des semailles,
Lorsque je semais mon blé ;
C'était au temps des semailles, hé !
Noël, Noël !
Lorsque je semais mon blé,
Noël, Noël, Alleluia !

Le Chef. Alors, retournons, brigade,
Car c'était de l'an passé ;
Alors retournons, brigade, hé !
Noël, Noël !
Car c'était de l'an passé,
Noël, Noël, Alleluia !

Les Soldats. Alors retournons, brigade, etc.

VARIA.

LE MYSTÈRE DE NOËL DANS LE COMTAT.

A l'appui de ce que nous avons dit précédemment sur la popularité du drame de Noël dans les provinces du midi, nous sommes heureux de reproduire une notice fort intéressante, publiée à Avignon, par la *Revue des bibliothèques paroissiales*:

Saboly (1) écrivait ses Noëls sans préoccupation d'auteur. Sans doute il n'ignorait pas un certain mérite de ses œuvres. Le soin exact, j'allais dire empressé, qu'il mettait à les distribuer à ses amis, aux approches de Noël, permet de penser qu'il n'était pas absolument insensible aux jouissances d'une bonne renommée et peut-être de la gloire. Mais enfin, la pensée de travailler à un ouvrage complet, d'ensemble et pour la postérité, assurément ne lui était pas venue. Chaque année, un certain nombre de Noëls paraissaient sans suite obligée avec ceux de l'année précédente, n'ayant de commun avec eux que l'idée générale du sujet. Il se contentait de donner au cahier qui les groupait, ce simple titre: *Nouvè pèr l'an* 16...

Une fois cependant il a eu le dessein évident de traiter, en un sujet suivi, une série de Noëls, ainsi que le fait remarquer M. Roumanille, dans l'édition des *Noëls* publiée par M. Seguin. « Les sept Noëls, dit M. Roumanille, à partir du numéro 25 jusqu'au numéro 31, ont une liaison entre eux, et l'auteur les avait fait imprimer sous ce titre: *Histoire de la naissance de Jésus-Christ.* C'est en quelque sorte un petit poème dont chaque Noël est un chant. » M. Seguin, à son tour, croit que, dans la pensée de Saboly, ces Noëls doivent être chantés sans interruption et dialogués de manière à former une espèce de *Mystère* ou de petit *Oratorio.*

Quoi qu'il en soit de la pensée vraie de Saboly, c'est bien ainsi qu'on l'a interprêtée plus d'une fois dans certains endroits du Comtat où la foi et les traditions chrétiennes sont demeurées vives jusqu'à

(1) Auteur d'un grand nombre de Noëls en langue provençale, vécut à Avignon de 1614 à 1675.

nos jours. Il y a peu d'années encore, dans tel petit village de notre contrée, on aurait pu voir, la veille de Noël, représenter le mystère de la naissance du Sauveur.

Vers minuit, au moment où le dernier coup de la messe finissait de sonner, lorsque déjà la petite église était remplie de la foule des chrétiens, et la porte étant fermée, un des chantres entonnait le noël *Dòu tèms de l'Empèri rouman...* Le *mystère* avait commencé. Les fidèles poursuivaient le chant du noël. Lorsque le dernier couplet était terminé, tout à coup, au milieu d'un profond silence, on entendait frapper à la porte des coups répétés. Puis, du dehors, une voix s'élevait douce et suppliante qui disait :

Hòu de l'oustau, mèstre, mestresso,
Varlet, chabriero, ci li a res?...
Ai deja pica proun de fes,
E res noun vèn! quinto rudesso!

L'*hôte* placé dans le tambour de l'église répondait alors avec l'accent de rudesse qui convient à son rôle :

Me siéu deja leva tres cop;
S'eiço duro dourmirai gaire:
Qu pico abas? Qu'es tout aco?...

Le dialogue continuait; quand, à la dernière strophe, l'*hôte* avait dit :

Vous loujarai per carita
Dins un pichot marrit estable....,

les portes de l'église s'ouvraient : Marie et Joseph entraient, passant à travers la foule émue des fidèles qui, se précipitant pour les voir, faisaient entendre de longs murmures d'une admiration et d'une joie dont le respect qui est dû au lieu saint ne pouvait pas toujours contenir les élans.

Cependant les époux divins arrivaient à la Crèche. Dans une des chapelles latérales on avait représenté avec un art tout rustique l'image de la grotte de Bethléem avec les lieux qui l'environnaient. On y voyait des bois touffus, de verdoyants côteaux et des bergeries. Puis, çà et là, des troupeaux qui paissaient et des bergers veillant à leur garde. Rien n'y manquait. Enfin au bas de la colline, la grotte elle-même, où, sur un peu de paille, reposait un joli petit Jésus en cire, presque nu.

Lorsque Marie et Joseph, ceux-ci bien vivants, en chair et en os, avaient pris place à la Crèche auprès de l'Enfant, alors seulement la

messe commençait, pendant laquelle, au chant de la liturgie, et peut-être un peu à côté de la rubrique, se mêlait le chant des noëls; car le *mystère* devait continuer pendant le sacrifice divin.

A l'Offertoire, on entendait le noël 28 :

Sus lu coutau
Lei pastres en repau...

C'est le récit de l'apparition de l'Ange aux bergers qui veillaient sur les collines voisines, lorsque dans les airs éblouissants de clarté on entendit les légions angéliques chanter l'hymne de la paix.

D'ange disien dessus sei lut d'ivòri :
Au Diéu d'en aut sie tout ounour et glòri!
E pas
Eis ome d'eilabas!

Les portes s'ouvraient de nouveau et les bergers apparaissaient, la tête coiffée de beaux chapeaux enguirlandés de verts feuillages et portant à la main des houlettes gracieusement enrubannées. Ils entraient ainsi, mêlant leurs voix robustes à celles des assistants qui, à ce moment, chantaient :

Lei pastourèu
An fach uno assemblado,
Lei pastourèu
An tengu lou burèu.
Aqui chascun a di sa rastelado
E s'es conclu, la paraulo dounado,
D'ana
Vers lou pichot qu'es na.

Arrivés à la Crèche, ils se prosternaient et adoraient l'Enfant-Jésus, tandis qu'on chantait la cinquième et la sixième strophe :

Lou capèu bas e la tèsto courbado,
Van, tout courrèn, saluda l'acouchado,
E fan
L'acoulado à l'Enfant,

Leisson au sòu
Dous o tres bon froumage,
Leisson au sòu
Uno dougeno d' iòu...

Immédiatement après, le service divin reprenait le chant liturgique, pour ne plus l'interrompre jusqu'à la fin, où de nouvelles et joyeuses émotions attendaient encore la foule impatiente.

Quand le prêtre avait chanté l'*Ite missa est*, on entendait, dans le

lointain, les accords d'une bruyante fanfare qui jouait l'air du noël 31 : *Lei Mage dins Jerusalèn*, ou plus souvent l'air de la *Marche de Turenne* sur lequel on chante ordinairement le noël : *Dé matin, ai rescountra lou trin*...

En effet, les Rois de l'Orient, avec leur brillant cortége, faisaient leur entrée solennelle au milieu des éclats de joie de la foule.

La tradition, fidèlement gardée, y faisait voir Melchior, le premier des Rois-Mages, vieillard à grande barbe et à longs cheveux blancs. Il était vêtu d'une robe d'hyacinthe et d'un manteau de différentes couleurs. Venait ensuite Gaspard. jeune, vermeil, vêtu d'une robe orangée et d'un manteau d'écarlate. Enfin Balthazar était le troisième. Il était noir, portait une longue barbe noire et était couvert d'un manteau bariolé, magnifique, aux larges plis.

Arrivés à la Crèche, les Rois adoraient l'Enfant-Dieu, et, au milieu du silence profond de la foule, ils lui offraient les présents marqués par la tradition : l'or, l'encens et la myrrhe.

Puis, la fanfare reprenait la *Marche de Turenne*; et les rois s'en retournaient escortés par la foule des fidèles qui chantaient au son des instruments :

De matin
Ai rescontra lou trin
De tres grand rèi....

Et quand ils étaient à la strophe suivante, si pleine de grâce, ils la répétaient jusqu'à ce que les falots fussent éteints :

Dins un char
Daura de touto part,
Vesias lei rei moudeste coume d' ange;
Dins un char
Daura de touto part,
Vesias brilla de riches estendard.
Et lei drapéu
Qu' èron fort bèu
Ei vèntoulet servien de badinage;
Ausias d'ouboues,
De bèli voues
Que disien d'èr d'un amirable choues.

Ainsi finissait ce touchant *mystère*, laissant dans le cœur des fidèles émus un parfum de douce piété. Ainsi se perpétuaient dans les familles ces traditions de simplicité et de foi chrétienne, dont nos aïeux se faisaient honneur.

CONCOURS DE COMPOSITION DRAMATIQUE.

Nous avons publié, au mois de septembre dernier, le résultat du Concours dramatique ouvert par *l'Union des œuvres ouvrières.*

L'auteur de la pièce couronnée, le regretté comte Lafond, ne fut pas là pour recevoir la couronne; Dieu venait de lui en donner une meilleure.

La famille de l'auteur à témoigné le désir que le prix, qui avait été offert par l'Association de Notre-Dame de Salut, devint, pour cette année, la source de nouveaux travaux et la récompense d'un nouvel auteur. M. le Comte Lafond continuera ainsi, au moyen du prix qu'il s'est acquis, l'œuvre du Concours.

D'autre part, l'Association du Salut a annoncé au Congrès de Reims, qu'elle offrait, comme l'an dernier un prix de 500 francs.

Le concours de 1876 aura donc deux prix de 500 francs.

Voici le programme rédigé par la *Société de Saint-Jean* :

PROGRAMME DU CONCOURS DRAMATIQUE DE 1876.

Un concours de composition dramatique est ouvert jusqu'au 1er juillet 1876.

I. *Drame chrétien.*

Les concurrents devront présenter une pièce chrétienne dont le sujet sera emprunté à la vie des Saints.

Les rôles de femmes sont interdits.

La pièce devra être en vers.

Le nombre des actes n'est pas déterminé.

Il pourra y avoir des chœurs et des parties chantées.

II. *Comédie.*

Les concurrents devront présenter une pièce comique.

Toute liberté est laissée pour le choix du sujet; toutefois on invite les auteurs à bannir les expressions triviales et les rôles grossiers, l'honnêteté et le bon ton devant toujours présider aux récréations des jeunes gens chrétiens.

Comme dans le drame, les rôles de femmes sont interdits.

La pièce pourra être en prose ou en vers; elle pourra être entremêlée de couplets.

Le nombre des actes n'est pas déterminé.

Pour les couplets, s'il y en a, on est prié de choisir des airs connus et faciles à chanter.

CONDITIONS DU CONCOURS.

Art. I. — Un prix de 500 francs sera décerné à l'auteur de la pièce, jugée la meilleure dans chacun des deux genres.

Des mentions honorables pourront être accordées.

Art. II. — La constitution du Jury d'examen est confiée aux soins de la Société de Saint-Jean, qui veut bien, comme l'année dernière, prêter son concours à l'Union des Œuvres ouvrières.

Le Jury fera connaître sa décision en août 1876. Le résultat du concours sera publié dans le *Bulletin de l'Union* dans l'*Univers*, le *Monde* et l'*Union*.

Art. III. — Les pièces devront être envoyées avant le 1er juillet au Secrétariat de la Société de Saint-Jean, 47, rue de l'Université.

Elles ne seront pas signées; elles porteront une épigraphe ou devise, répétée dans un billet cacheté indiquant le nom, les prénoms, la qualité et la résidence de l'auteur. Ce billet ne sera ouvert qu'après l'examen et la décision du Jury.

Art. IV. — Le Bureau Central réserve pour les Œuvres unies le droit de représenter les pièces qui seront mentionnées honorablement, sans être soumises aux droits d'auteur.

Art. — V. Les pièces déjà publiées ne peuvent pas concourir pour le prix; mais elles pourront être mentionnées dans le rapport.

Nota. — Les manuscrits seront renvoyés aux auteurs qui en feront la demande, après la proclamation des prix.

IN SPEM CONTRA SPEM.

Nous croyons pouvoir mettre sous les yeux de nos lecteurs l'extrait suivant d'une lettre particulière que nous écrit l'un de nos meilleurs amis. Elle exprime, sur les droits de l'Eglise dans l'enseignement et sur les espérances des catholiques, quelques pensées formulées avec beaucoup de netteté. Nous remercions notre correspondant de ses encouragements tout fraternels, et nous avons le droit d'exiger qu'il ne s'offense pas de cette publication.

« ... Pour enseigner il faut avoir une doctrine, cela est indubitable ; et l'Eglise catholique seule a une doctrine ; donc elle a seule mission et pouvoir pour enseigner, et tous ceux qui veulent participer à cette haute fonction ne peuvent être que ses délégués, et doivent subir sa direction. L'État, tel qu'il est aujourd'hui, indifférent et athée, lorsqu'il prend le monopole de l'enseignement, nous ramène en arrière de dix-huit siècles, et nous plonge de nouveau dans les ténèbres et les incertitudes du paganisme. Il y a toutefois cette différence qu'alors la révélation chrétienne n'avait pas encore illuminé le monde, tandis que maintenant on rejette la lumière avec mépris pour lui préférer les ténèbres : *Dilexerunt homines magis tenebras quam lucem*, ce qui constitue un véritable péché contre le Saint-Esprit. Prions Dieu qu'il ouvre les yeux des aveugles, et qu'il dissipe tous les brouillards qui voilent la vérité aux yeux des hommes modernes.

« On se plaint que les hommes manquent ; et comment en serait-il autrement, après tant d'entreprises contre le surnaturel ? *L'homme ne vit pas seulement de pain, mais de toute parole qui sort de la bouche de Dieu* ; et cette parole manque partout ou n'est plus écoutée. Comment donc y aurait-il encore des hommes vivants ?

« Ne nous décourageons pas toutefois : l'Église catholique reste dans le monde avec son Chef, avec sa hiérarchie compacte, unie et bien organisée ; de plus, il y a encore de bonnes âmes qui prient, et, par conséquent, il est certain qu'il se refait quelque part des hommes. Tout à coup ils se montreront, ils se mettront à l'œuvre, et l'Église s'étonnera de les voir rangés en bataille, prêts à combattre pour sa cause : *Omnes isti congregati sunt, venerunt tibi.* Y avait-il des hommes dans le monde au temps d'Auguste ? Et pourtant que d'hommes, que de martyrs, que de docteurs l'Église n'a-t-elle pas trouvés dans ce cloaque du paganisme !

« Quant à la France, Dieu lui donne suivant ses mérites, et il semble que ses mérites s'accroissent un peu, puisqu'elle vient d'obtenir la liberté de l'enseignement supérieur. Si elle sait mettre cette grâce à profit, elle en obtiendra d'autres plus abondantes, et finira par se relever.... »

V. D.

BIBLIOGRAPHIE.

HISTOIRE DE SAINT PIERRE, PRINCE DES APOTRES, par M. l'abbé JANVIER, doyen du Chapitre de l'église métropolitaine de Tours. — 1 vol. in-8°, 2 fr. 50 cent (1).

Ne serait-il pas urgent de montrer à la jeunesse de nos écoles les grandes personnalités qui se rencontrent à l'origine du christianisme? Avec notre absurde système d'enseignement, les ravageurs de provinces, constamment célébrés par les auteurs classiques, sont cent fois mieux connus que les Apôtres, les martyrs, les héros qui ont cimenté de leur sang les fondements de l'Église catholique. Notre divin Rédempteur lui-même, avec sa doctrine sainte et sublime, avec ses miracles et ses vertus surhumaines, ne paraît pas toujours aux yeux de nos enfants entouré de cet éclat sans pareil qui commande impérieusement l'adoration et le respect. Mais, après Jésus-Christ et sa sainte Mère, quelle grande figure évangélique mérite mieux d'être étudiée que le Chef des Apôtres, le lieutenant de Jésus-Christ et le premier de tous les Papes? Si la vie de saint Pierre était plus familière au commun des fidèles, si tous les chrétiens instruits se donnaient la peine de lire et de peser les textes de l'Évangile qui établissent le pouvoir suprême du Prince des Apôtres, la plupart des objections qu'on entasse aujourd'hui contre la Papauté tomberaient d'elles mêmes. Tous les hommes de bonne foi verraient clairement que Pierre et ses successeurs ont été choisis pour être les pasteurs de l'Église universelle et armés de tous les pouvoirs nécessaires pour conduire sûrement tout le troupeau de Jésus-Christ.

Il faut donc remercier M. l'abbé Janvier d'avoir écrit pour tous les catholiques, mais particulièrement pour la jeunesse, une histoire de saint Pierre, sérieuse, complète, édifiante, mais aussi agréable à lire, attachante et rapide, sans que jamais une érudition hors de propos

(1) Chez Mame, à Tours, et chez Poussielgue, à Paris.

vienne ralentir la marche du récit et fatiguer la patience du lecteur. Dans la carrière du Prince des Apôtres, on distingue tout naturellement quatre époques ou quatre phases successives. Pierre est d'abord le disciple privilégié de l'Homme-Dieu; après l'Ascension, il devient le Chef du Collége apostolique; plus tard, nous le trouvons Évêque de l'Église de Rome, et enfin nous contemplons en lui le martyr crucifié sur le mont Janicule. De là le récit de M. l'abbé Janvier partagé en quatre livres qui sont pourtant d'inégale longueur.

Pour le premier, les pages de l'Évangile fournissent presque tous les éléments qui le composent; et lorsqu'on voit groupés ensemble et liés par de courtes réflexions tous les discours et tous les actes par lesquels Jésus-Christ confie à son disciple chéri le gouvernail de son Église, il est impossible de ne pas s'incliner devant cette masse de preuves et de documents qui attestent l'autorité et la prééminence de Pierre. Aussitôt que le divin Sauveur s'est élevé dans les cieux, Simon Pierre réunit dans le Cénacle tous les autres Apôtres; c'est lui qui fait élire Matthias pour remplacer le traître; c'est lui qui le premier, après la descente du Saint-Esprit, prêche la divinité de Jésus crucifié et convertit des milliers de Juifs. Sous ses pas, les plus grands prodiges s'opèrent, et les premiers chapitres des *Actes* ne sont que l'histoire des rapides conquêtes de Pierre, des persécutions qu'il endure, des actes d'autorité qu'il accomplit pour défendre et pour propager l'Église naissante. Pierre a donc manifestement le premier rang. Après avoir parcouru en Pasteur suprême toutes les chrétientés d'Orient, il quitte bientôt le siége d'Antioche, et va fixer son séjour dans la capitale du monde romain. Là il établit ce trône qui sera plus inébranlable que le roc, et c'est de là que lui et ses successeurs gouverneront toutes les Églises de l'univers. La persécution sévit avec violence, et il est atteint un des premiers; mais, jusque dans ses fers et dans le sombre souterrain de la prison Mamertine, il conquiert encore des âmes à Jésus-Christ son maître. Enfin il couronne ses travaux et ses souffrances par un glorieux martyre, et le jour même où la tête de saint Paul tombe sous le glaive, Pierre est crucifié la tête en bas sur l'autre rive du Tibre. Sur son tombeau, les chrétiens viennent prier en foule, et dans tous les siècles les peuples et les rois sont allés se prosterner sur ses reliques.

M. l'abbé Janvier a mis à profit les découvertes récentes et les

travaux des érudits pour la dernière partie de son ouvrage. Lui-même a parcouru avec un respect filial et un ardent amour tous les lieux sanctifiés par la captivité, les combats et le martyre du Prince des Apôtres, et ces souvenirs lui donnent parfois un accent plus ému et une onction plus pénétrante. Peut-être certains lecteurs regretteront que cette histoire n'ait pas un peu plus de mouvement et de chaleur, mais ils y trouveront une grande sagesse dans les jugements, une élégance et une pureté de style qui ne laissent rien à désirer.

L'abbé J. VERNIOLLES.

NOUVEAU COURS D'ARITHMÉTIQUE, par M. Ph. ANDRÉ, 2e édition.—NOUVEAU COURS DE GÉOMÉTRIE, par M. Ph. ANDRÉ, 6e édition. — NOUVEAU COURS D'ALGÈBRE ÉLÉMENTAIRE, par Ph. ANDRÉ — (1)

Jamais peut-être on ne publia tant de livres classiques de mathématiques élémentaires. Jadis Bézout et Legendre nous suffisaient. Aujourd'hui, c'est l'embarras du choix, et cet embarras n'est pas médiocre. Ce n'est pas qu'il y ait plus de variété. Les élèves, nos maîtres aujourd'hui, ne veulent que ce qui sert aux examens. D'où, pour nos auteurs, la nécessité de s'écarter le moins possible des programmes officiels. Or ces programmes sont les mêmes pour toute l'étendue de la France, de l'Algérie et des colonies. Car il n'y a plus qu'une seule Université dite *Université de France*, et cette Université, répétons-le indéfiniment, puisque indéfiniment on feint de ne pas entendre, c'est l'État, l'État moderne, un être abstrait, et par conséquent l'absolu de la tyrannie, qu'il emprunte les traits de Jules Simon, le rationaliste mielleux, le radical pleureur, ou qu'il nous apparaisse sous la forme de ce grossier personnage qui voulait montrer sa hure à nos curés de campagne, ou encore qu'il abrite le monopole sous les dehors de je ne sais quel libéralisme catholique, et que l'auteur de *Jeanne d'Arc* protége Robin de Paris et Rouget de Montpellier.

Donc, en attendant que nos Universités catholiques aient rétabli, dans l'enseignement, ces deux conditions de la bonté aussi bien que la beauté, unité de foi, variété de méthodes, *l'Université de France*,

(1) Paris, F. E. André-Guédon, 15 rue Séguier.

c'est-à-dire *l'Administration*, — inclinez-vous, — nous imposera ses programmes ; et, bon gré, malgré, les élèves et leurs parents, se chargeant de veiller à l'exécution de l'ordonnance, il faudra, dans telle classe, voir tant de théorèmes, dans telle autre classe en suspendre le cours, pour le reprendre ensuite et le conduire jusqu'à ce que la feuille ait été remplie conformément au modèle. C'est une grande chose que *l'Administration*. Lorsque le Czar paraît et que les païens de Moscou se prosternent devant sa divinité, il est moins respecté, moins obéi que *l'Administration*. Le Français né de la Révolution, élevé par la Révolution, a reçu de la Révolution un caractère presque inèffaçable, une sorte de baptême satanique : il adore *l'Administration*, tout en la détestant. Il la rend responsable de tout ce qui lui arrive dans sa vie publique et privée, de la pluie comme du beau temps.

Or *l'Université de France* = *l'Administration* de l'enseignement public. Remarquons, en passant, combien il est curieux et plaisant d'entendre un universitaire parler de l'Université, comme on le ferait d'une institution libre, ayant un esprit propre et possédant son Self-Gouvernement. Mais, cher ami, vous n'êtes qu'un rouage plus ou moins heureusement engrené dans la grande machine, et comment ne comprenez-vous pas le ridicule où vous vous exposez en passant une robe d'autrefois, en invoquant Rollin ou Gerson, en parlant des doctrines de votre corps, de ses adversaires, de ses amis. Vos adversaires sont simplement les fils de ceux qui jadis fondèrent les Universités et en peuplèrent notre pays. Nos adversaires trouvent que la bourgeoisie corrompue n'a trouvé à Sedan ses désastres de Crécy, de Poitiers et d'Azincourt, que pour avoir été, je ne dirai pas à votre école, vous n'en êtes qu'un fonctionnaire, mais à l'école des Césars de la Révolution.

Donc les Arithmétiques de l'État, les Géométries de l'État, les Algèbres de l'État, doivent plus ou moins se remplacer toutes.

Le meilleur traité sera celui qui exposera le plus clairement ce que l'État a décrété que l'on devait enseigner, qui saura y joindre avec le plus de méthode ce qu'il est nécessaire de savoir pour comprendre ce que l'État a formulé, et surtout celui qui, par des applications variées, aura su faire mieux saisir et retenir ces énoncés, et en faire apprécier la portée pratique.

A ces titres, nous n'hésitons pas à recommander d'une manière toute spéciale les deux ouvrages cités en tête de cette article. L'auteur, M. André, et connu depuis longtemps pour ses livres d'enseignement

secondaire. Il n'en est pas à faire ses preuves. Mais le soin qu'il a mis à les perfectionner dans ses nouvelles éditions est un titre nouveau à la confiance des professeurs.

Nous signalerons surtout son *Nouveau cours complet d'Algèbre élémentaire*, pour les nombreux exercices qu'il renferme. Les professeurs y verront avec plaisir l'interprétation géométrique des équations du premier et du second degré, la représentation graphique des variations d'un trinôme du second degré, et un bon choix d'exercices sur les questions de maximum et de minimum.

L. ALLEMAND.

CHRONIQUE.

Trente deniers — On s'émeut prodigieusement de ce que la partie la plus catholique de la population a consenti à s'imposer extraordinairement et volontairement pour fonder plusieurs universités catholiques. Il y a en effet une France gangrenée à ce point par l'esprit destructeur de la révolution, que tout progrès, tout accroissement, tout renouvellement et même toute conservation lui est odieuse. Nous continuons donc à assister au spectacle de gens sans argent qui s'évertuent à trouver, au moins quelques ressources afin de détruire ceux qui leur offrent des revenus.

L'enseignement public en France était en ruine, l'impôt volontaire accourt à son aide et contre toutes prévisions, et se montre efficace.

Aussitôt ceux qui laissaient périr l'enseignement public, faute de ressources, s'insurgent et dépensent des millions, non pour subventionner le beau mouvement national, mais pour l'anéantir!

La ville (lisez le Conseil radical municipal) de Paris s'est adressé à l'Etat comme la ville (lisez le Conseil radical municipal) de Lyon, et a demandé secours pour combattre le Christ.

L'Etat, qui s'appelle Wallon en cette circonstance, se drapant dans un bref récent du Pape, tient à montrer que, s'il sait écrire les livres qui attirent des brefs, il n'est pas pour cela moins ennemi du Christ que les autres. Wallon, allié des ennemis de l'Église, mais ayant un pied à terre chez nous, pour nous mieux juguler à l'occasion, Wallon l'universitaire, répond toujours aux radicaux: comptez sur moi contre les institutions de l'Église, je les ai en horreur, je

suis libéral. Il répond à la ville de Paris, comme aux radicaux Lillois et Lyonnais : voici la bourse de l'Etat, je vous la livre largement pour votre œuvre.

C'est ainsi qu'une des dernières lois votées par la défunte Assemblée (Dieu garde sa mémoire!) accorde sur nos deniers, au nom de M. Wallon, *deux millions deux cent soixante dix mille francs et des terrains* au Conseil radical qui vote de son côté sur les deniers des Parisiens *deux millions deux cent soixante dix mille francs pour* bâtir une école pratique et des cliniques d'accouchement à la faculté matérialiste de médecine de Paris.

Cinq millions à la fois : c'est bien, pour des gens ruinés qui ne pouvaient pas trouver 20,000 francs il y a un an.

Un octogénaire plantait... — En face du mouvement catholique et des universités libres qui s'élèvent tout-à-coup du sol de la France avec une puissance de végétation qui étonne les jardiniers eux-mêmes, la vieille université se sent prise d'une nouvelle ardeur. Pendant que M. Wallon fonde des chaires, M. Duruy fonde des Revues.

La *Revue historique* vient d'éclore. On trouve dans la rédaction, à côté de la jeune génération de l'Ecole normale, de l'Ecole des Chartes et de l'Ecole des Hautes-Etudes (création de M. Duruy) les noms de MM. Chéruel, Renier, Duruy, etc.

L'introduction, signée de M. G. Monod, ne cache pas l'intention de faire échec à la *Revue des Questions historiques,* « qui n'a pas été fondée simplement, dit l'auteur, en vue de la recherche desintéressée et scientifique, mais pour la défense de certaines idées politiques et religieuses. » (p. 36).

Pour montrer son impartialité, M. Monod commence par attaquer les doctrines qu'il ne partage pas. M. Monod croit-il naïvement que la *Revue historique* est fondée pour autre chose que pour la défense de *certaines idées?*

L'Ordre des Jansénistes— Cependant M. Monod est assez naïf pour imprimer dans la *Revue historique* des bévues de premier ordre.

On lit en effet à la page 18 :

« Où pouvaient se trouver cette connaissance, cette intelligence, cet amour du passé, si ce n'est dans le clergé, dans le clergé régulier surtout, dont la règle rangeait les travaux de l'esprit parmi les devoirs

religieux, dont les couvents conservaient accumulées depuis des siècles d'immenses richesses manuscrites, et où l'humilité et l'obéissance mettaient le dévouement obscur de tous au service du génie de quelques-uns. De tous côtés, on se mit à l'œuvre : jésuites, *jansénistes*, bénédictins, rivalisèrent d'ardeur et d'activité... »

M. Monod, fils ou neveu de pasteur, ignore-t-il que les jansénistes, qui n'étaient que des calvinistes déguisés, furent les plus grands ennemis des ordres religieux?

Un Bethléem des Parlementaires. — Les gens les plus intelligents des mondes opposés de la vérité et de l'erreur ont trouvé unanimement nos débats parlementaires sur la liberté d'enseignement misérables. La franchise y manquait, les sous-entendus y surabondaient, c'était triste!

Pourquoi donc nos députés croyants et incroyants s'obstinent-ils à se déclarer incapables de dire et d'entendre des paroles aussi simples que les suivantes: « Nous sommes catholiques et nous croyons ce que l'Église enseigne; nous revendiquons donc en ce moment la liberté avec vous parce que cette liberté nous rend une partie de ce que la conscience catholique réclame; nous autres nous ne revendiquons pas la liberté pour la liberté. »

Ce franc langage peut être tenu devant des incrédules ayant conservé une dose suffisante de sens commun; et je ne sais pas si l'on est assez charitable en jugeant toujours les gauchiers incapables de l'écouter.

Dans tous les cas, l'affirmation très-franche de notre foi ferait certainement des miracles, et poserait glorieusement des principes nécessairement destinés au triomphe; les gouvernements y courent par tous les chemins, car Dieu seul les mène.

Un gouvernement a du reste déjà levé ce drapeau. Cet homme, qui a parlé le franc langage de la vérité dans l'ordre politique, n'appartient pas, hélas! comme Clovis à la nation des Francs; c'est Garcia Moréno.

Ce citoyen illustre fait aux républicains l'honneur incomparable d'avoir été *Président de république*; néanmoins ils le haïssent un peu plus qu'un roi, et ils l'ont tué. Ils l'ont tué, et combien c'est le cas de répéter : Dieu les mène!

Ils ont jeté en effet dans les fondations de l'œuvre de Garcia Moréno le fondement le plus solide, le plus impérissable, le corps d'un martyr! Et jamais Moréno n'a rêvé d'accomplir, en faveur de la

thèse des droits de Dieu sur ses gouvernements, un acte aussi fécond que ces messieurs qui l'ont poignardé à la porte d'une église.

La république de l'Équateur vient à peine d'être affranchie de l'homme qui était avec Dieu, qu'elle proclame, à la stupéfaction des pygmées du XIXe siècle, un décret digne du temps des *Juges* :

« Le Sénat et la Chambre des députés de la République de l'Equateur réunis en congrès,

« Considérant — que Son Excellence le docteur Garcia Moréno, par son intelligence distinguée, sa vaste science et ses nobles vertus, à occupé le premier rang parmi les plus illustres fils de l'Equateur ; — qu'il a consacré sa vie et les rares et hautes facultés de son esprit et de son cœur à la régénération et à grandeur de la République, en établissant les institutions sociales sur la solide base des principes catholiques ; qu'il a aimé la religion et la patrie jusqu'à souffrir pour elles le martyre ; — qu'il a comblé la nation d'immenses et impérissables bienfaits matériels et religieux ;

« Décrètent : — Art. 1er. L'Equateur, par l'intermédiaire de ses législateurs, glorifie le nom de dom Gabriel Garcia Moréno des titres d'*illustre régénérateur de la patrie et de martyr de la civilisation catholique*. — Art. 2. Pour la conservation de ses restes, il sera construit un mausolée digne d'eux. — Art. 3. Il lui sera érigé une statue en marbre ou en bronze, avec cette inscription : A *l'excellentissime dom Gabriel Garcia Moréno*, président de la République de l'Equateur, *mort pour la patrie et la religion* le 6 août 1875. »

« Quito, capitale de l'Equateur le 30 août 1875. »

Quito, petite cité dans les fastes du monde, pourrait bien être un Bethléem. Avis aux Hérodes, car le sang innocent y a coulé et Jésus n'y est point mort. Le nouveau monde pourrait bien, une fois encore, faire là loi au vieux monde usé, et les barbares de la civilisation américaine, comme les barbares de Clovis, nous imposer la vie.



ENSEIGNEMENT CLASSIQUE.

PHILOSOPHIE.

Plan de la Dissertation latine

Proposée dans le numéro 56, Décembre 1875 (t. *X*, p. 178).

Ne quosdam in errores, tum philosophus, tum theologus, prolabaris, discrimina perpendas necesse est, quæ inter voluntatem humanam et voluntatem divinam obversantur.

I. Voluntas humana consistit in *potentia volitiones eliciendi.* — Voluntas vero divina non in potentia, sed *in actu*, seu in *volitione ipsa* consistit.

II. Inde fit ut in homine volitio *accidentalis*, at in Deo *substantialis* sit. Id est : in homine, volitio adesse vel abesse potest, dum in Deo volitio cum ejus essentia confunditur, et ideo semper adest.

III. Nil igitur mirum, si humana voluntas ab actu ad actum, a volitione ad volitionem transit, variisque, imo contrariis, mutationibus est obnoxia. — Voluntas autem divina omnia uno et simplicissimo, æterno et immutabili actu vult. Vult quidem aliquarum rerum mutationem creatarum, sicque creaturæ mutantur; voluntas vero hæc Dei mutationes istas æterno et uno decreto vult, immutabilisque ipsa manet.

IV. Humana voluntas dependens est a legibus quibus subest, et a motivis quibus ad actus suos incitatur, et a bono quod jam adest, quodque eam trahit. At voluntas divina omnino independens est : nihil ea prius aut superius cogitari potest; nulla lex cui subsit; nullum motivum per quod ad actum incitetur; ipsa est causa omnium rerum; has Deus vult, non quia bonæ sunt, sed bonæ fiunt, quia Deus illas vult.

Sunt et alia discrimina inter humanam voluntatem et voluntatem divinam : sufficiat hæc præcipua notasse.

RHÉTORIQUE.

Version latine.

TEXTE.

Marcello, viro senatori, advocato fisci, Theodoricus rex.

Solida laus est regiæ largitatis, quoties conveniunt indulta judiciis; nec sibi audet casus adscribere quod bonæ dispositionis librat examen, quia ubi aptantur officia meritis, nil debetur incertis. Non enim de ru-

dibus sententiam ferimus, sed de probatissimis judicamus. Polisti siquidem forensi cote multifarie prædicatum ingenium; nutristi facundiam exercitatione causarum; expertus es quam suaves fides afferat fructus, ut etiam ipsa conciliet corda regnantium. Hæc in te speculator virtutum noster sensus inspexit. Iis apud nos suffragiis placere meruisti, ut dignus existeres ad publicas causas, qui gessisti hactenus sub integritate privatas. Sume igitur fisci nostri tuenda negotia, in utendis officii tui privilegiis decessorum exempla secuturus. Ita ergo per medium justitiæ tramitem moderatus incede, ut nec calumnia innocentes graves, nec justis petitionibus retentatores exoneres. Illa enim vera lucra judicamus, quæ integritate suffragante percipimus. Non ergo quoties superes, sed quemadmodum vincas inquirimus. Æquitatem nobis placiturus intende : non quæras de potestate nostra, sed potius de jure victorias, quando laudabilius a parte fisci perditur, quum justitia non habetur. Nam si dominus vincat, oppressionis invidia est; æquitas vero creditur, si supplicem superare contingat. Non ergo parvo periculo causas dicimus, quando tunc fama nostra proficit, quum se commoditas injusta subducit. Quapropter sit interdum causa mala fisci, ut bonus princeps esse videatur. Majori quippe compendio perdimus, quam si nobis indebite victoria suffragetur.

CASSIOD., *Epist. variar.*, lib. I, ep. XXIIa.

Devoir français.

SUJET.

L'aire d'Ornan.

David avait mérité, par le recensement illégal de son peuple, que la peste frappât Israël pendant trois jours. — Tandis que le fléau ravage son peuple, David est en prières sur la terrasse de son palais. — Il aperçoit, au sommet de la colline de Moriah, dans l'aire d'Ornan, l'ange exterminateur remettant l'épée dans le fourreau.

David voit en esprit le froment qui se trouvait dans l'aire transformé en pain, et l'ange adorant. — Il entend une voix qui lui dit : Le pain sera le salut de la terre. Alors il aperçoit sur la montagne un temple lumineux qui renferme le pain, et des légions d'anges descendus pour adorer.

David achète l'aire d'Ornan, et destine ce lieu, où le Seigneur a révélé son pardon, à recevoir le temple que son fils doit bâtir.

(II, *Reg.*, XXIV.)

Version latine.

TRADUCTION.

(Voir le texte dans le N° de juin 1875, t. IX, p. 186).

Les Roses.

Le moment était venu où les germes naissants des fleurs allaient se développer en même temps. L'une reste encore verte : un étroit chapeau de feuilles la couvre; l'autre est nuancée d'un mince filet de pourpre. Celle-ci commence à découvrir sa pointe en forme de cône et laisse percer sa tête empourprée. Cette autre déployait le voile étendu sur son front; elle songeait déjà à faire le compte de ses feuilles : point de retard : elle étale les richesses de son riant calice et livre au jour la poussière dorée qu'il renferme en abondance. L'une d'entre elles, dont la chevelure ruisselait naguère de tous ses feux, pâlit, abandonnée de ses feuilles qui tombent. J'admirais les ravages du temps dans sa fuite rapide, et ces roses que je voyais ensemble éclore et vieillir. Voici que la chevelure empourprée de la fleur radieuse s'est détachée pendant que je parle, et la terre brille, jonchée de sa rouge dépouille. Toutes ces apparences diverses, toutes ces naissances, toutes ces métamorphoses, un seul jour les produit, un seul jour les enlève. Nous nous plaignons, ô nature, que la beauté des fleurs dure si peu : tu nous montres un instant tes dons et tu les enlèves aussitôt. La durée d'un jour est la durée des roses : pour elles l'âge de la puberté touche à la vieillesse qui les tue. La rose qu'a vu naître l'étoile brillante du matin, le soir, à son retour, elle la voit flétrie. Mais tout est bien; car, si elle doit périr en quelques jours, elle laisse des rejetons qui prolongent sa vie. Enfant, cueille la rose, quand elle vient de naître, quand ta jeunesse est dans sa fleur, et souviens-toi que ta vie s'écoule rapide comme la sienne.

Version latine.

TRADUCTION.

(Voir le texte dans le N° d'août 1875, t. IX, pag. 368.)

Ecoutez, mes frères, et comprenez mes paroles. Vous ceignez le glaive pour déchirer, sans sourciller, vos frères, et vous vous dévorez entre vous. Non! ce ne sont pas les soldats du Christ, ceux qui mettent en pièces le bercail du Rédempteur! Vous, oppresseurs des orphelins, vous qui pillez le bien des veuves, vous homicides, vous sacriléges, vous qui violez le droit d'autrui pour en profiter, vous attendez qu'un chef de brigands vous prenne à sa solde pour répandre le sang chré-

tien; et, comme des vautours qui flairent l'odeur du carnage, vous guettez des guerres éloignées pour vous y jeter aussitôt. C'est là, bien sûr, la pire de toutes les voies; car elle vous sépare absolument de Dieu. Mais voulez-vous veiller au salut de vos âmes? Plus de guerres de ce genre, quittez-les au plus tôt : à la défense de l'Eglise d'Orient! C'est là qu'il faut voler tous au plus vite! C'est d'elle que sont venues les joies de votre salut; c'est elle qui a fait couler sur vos lèvres le lait divin de l'Evangile; c'est elle qui nous a passé la coupe des saints enseignements. Nous vous tenons ce langage, mes frères, pour que vous cessiez de souiller vos mains du sang de vos frères. Armez-vous pour ceux qui partagent votre foi, contre les nations étrangères; levez-vous, armée chrétienne, armée invincible, conduite par Jésus-Christ; allez combattre pour Jérusalem, Jérusalem qui est à vous; luttez plus vaillamment encore que les anciens Israélites, et ces Turcs qui l'oppriment, plus affreux que les Jébuséens, battez-les, chassez-les! Quelle gloire pour vous de mourir pour le Christ, dans cette ville où le Christ est mort pour votre salut! Ne vous laissez pas amollir par les caresses et les séductions de vos femmes, par le souci de vos affaires, partez! Que la crainte des fatigues à supporter ne vous retienne pas au logis. Ne vous mettez pas en peine de ce qui arrivera demain : à qui craint Dieu rien ne manque. Les biens de vos ennemis deviendront les vôtres; car vous les dépouillerez de leurs trésors, et alors, ou vous reviendrez vainqueurs dans vos foyers, ou bien votre sang répandu vous couvrira de la pourpre triomphale et vous procurera une couronne immortelle. Nous prierons pour vous : vous, combattez pour nous et pour le peuple de Dieu. A nous la prière, à vous le combat contre les Amalécites. Nouveau Moïse, nous tiendrons, sans nous fatiguer, nos mains étendues vers le ciel : vous, tirez vos glaives, et brandissez-les sans peur contre Amalec!

Version grecque.

Socrate boit la cigué.

(Voir le texte dans le Numéro précédent, tome X, page 288.)

A ces paroles, Criton fit un signe à l'esclave debout non loin de là. L'esclave sortit, et, après un assez long temps, il revint amenant celui qui devait donner le poison, et qui l'apportait broyé dans une coupe. Quand Socrate vit cet homme : « Eh! bien, lui dit-il, mon bon ami, qu'ai-je à faire maintenant? Car tu es au courant de ces choses ». — « Rien autre, répondit-il, que de boire et de te promener ensuite, jusqu'à ce que tu sentes une certaine lourdeur dans les jambes, et alors de te coucher; et ainsi le poison agira de lui-même ». — Et en même

temps il tendit la coupe à Socrate. Celui-ci la prit, et d'un air gai et dispos, sans trembler, sans changer de couleur ni de visage, mais avec ce regard tranquille et assuré que vous lui connaissiez : « Que dirais-tu, dit-il à l'esclave, si d'une partie de ce breuvage je faisais une libation à quelque dieu? Le puis-je, oui ou non? » — « Socrate, lui répondit cet homme, nous en broyons juste ce qu'il faut boire ». — « Je comprends, dit Socrate; mais sans doute il est permis de faire sa prière aux dieux et de leur demander de favoriser notre voyage d'ici là-bas. C'est ce que je fais, et puisse-t-il en être ainsi! » Il dit et en même temps, appliquant la coupe à ses lèvres, il but avec un calme et une tranquillité parfaite.

L. M.

Thème grec.

TRADUCTION.

(Voir le texte, français et latin, dans le numéro de janvier 1871, t. X, p. 289.)

Πάντες μὲν οἱ κακοῦργοι, καὶ ἀσεβεῖς, ὧν σὺ προστασίαν καὶ ἡγεμονίαν ἀναδέδεξαι, καὶ ὧν οἱ νόμοι τὴν φυγὴν κατεδίκασαν, φυγάδες εἰσὶν, εἰ καὶ μήπω ἐκ τῆς χώρας μετέστησαν. Ἆρ' οὖν φυγὴν καταγνόντων σου τῶν νόμων ἁπάντων, φυγὰς ὅμως οὐχ ὑπάρξεις; πότερον δ' ὁ σὺν βέλει προερχόμενος, οὗτος ἐχθρὸς, καὶ ἐπίβουλος ὀνομάζεται; ἀλλὰ πρὸ τοῦ βουλευτηρίου ἔχων ἥλως τὸ ξιφίδιον. Ἢ ὁ τὸν ἄνθρωπον φονεύσας; σὺ δὴ πάνυ πολλοὺς ανῃρήκας. Ἢ ὁ τὸν ἐμπρησμὸν ἐργασάμενος; καὶ δὴ τὸ τῶν Νυμφῶν αὐτοχειρὶ σὺ κατέπρησας. Ἢ τοῖς νεὼς τῶν θεῶν ὁ καταλαβών; σὺ ἐν αὐτῇ τῇ ἀγορᾷ κατεστρατοπέδευσας.

DIONYS. PETAV. *Parerga*, p. 51.

SECONDE.

Devoir français.

SUJET.

Faire la critique littéraire de l'ode d'Horace à Dellius : *Æquam memento rebus in arduis.* (Liv. II, od. 3). Apprécier le style et les pensées.

Narration française.

Le Purgatoire des jours présents.

Un jeune Polonais, le comte Henri, est conduit par l'ombre du Dante dans l'enfer et le purgatoire des jours présents. (L'enfer, ce sont les nations criminelles; le purgatoire, les nations malheureuses sans être coupables.)

Vaste plaine où une multitude de croix se dressent chacune sur un tertre. — Bientôt sur chaque croix paraît un crucifié. — Les tertres sont des ruines; une nation entière est là étendue dans la passion du Christ.

Les crucifiés souffrent les angoisses de l'agonie; leur sang coule; ils gémissent, mais ne peuvent mourir.

Voici venir un géant couronné, armé d'une verge de fer. Il raille les crucifiés. Il leur offre la délivrance, s'ils veulent trahir leur Dieu et leur patrie. — Il se fait un grand silence, et on entend cette réponse : Non.

Soudain le ciel s'entr'ouvre, il en descend une croix lumineuse, sur laquelle apparaît la forme du Christ couronné d'épines. — Des rayons sortent de ses blessures.

Dante s'agenouille et s'écrie : C'est ici le purgatoire des jours présents.... Le Christ veille sur l'âme de cette nation.... On ressuscite de la douleur, non de l'infamie.

(Poète anonyme de la Pologne : *Le poëme inachevé*, t. I, p. 44).

Version grecque.

Deux points de vue de la poésie païenne.

Εὐριπίδης ὁμολογεῖ λέγων :

> Σπουδάζομεν δὲ πόλλ' ὑπ' ἐλπίδων μάτην
> Πόνους ἔχοντες, οὐδὲν εἰδότες.

Ναὶ μὴ θέλοντες ὁμολογοῦσι τὸ ἀληθὲς μὴ ἐπίστασθαι· ὑπὸ δαιμόνων δὲ ἐμπνευσθέντες, καὶ ὑπ' αὐτῶν φυσιωθέντες, ἃ εἶπεν, δι' αὐτῶν εἶπον. Ἤτοι γὰρ οἱ ποιηταί, Ὅμηρος δὴ καὶ Ἡσίοδος, ὥς φασιν, ὑπὸ Μουσῶν ἐμπνευσθέντες, φαντασίᾳ καὶ πλάνῃ ἐλάλησαν, καὶ οὐ καθαρῷ πνεύματι, ἀλλὰ πλάνῳ. Ἐκ τούτου δὲ σαφῶς δείκνυται, εἰ καὶ οἱ δαιμονῶντες ἐνίοτε καὶ μέχρι τοῦ δεῦρο ἐξορκίζονται κατὰ τοῦ ὀνόματος τοῦ ὄντος Θεοῦ, καὶ ὁμολογεῖ αὐτὰ τὰ πλάνα πνεύματα, εἶναι δαίμονες, οἱ καὶ τότε εἰς ἐκείνους ἐνεργήσαντες. Πλὴν ἐνίοτέ τινες τῇ ψυχῇ ἐκνήψαντες ἐξ αὐτῶν, εἶπον ἀκόλουθα τοῖς προφήταις, ὅπως εἰς μαρτύριον αὐτοῖς τε καὶ πᾶσιν ἀνθρώποις, περί τε Θεοῦ μοναρχίας, καὶ κρίσεως, καὶ τῶν λοιπῶν ὧν ἔφασαν.

(S. Theoph. Antioch. *Ad Autol.*, lib. II, 8.)

Vers latins.

MATIÈRE.

Contre ceux qui voudraient supprimer la Fête des Rois.

Qui audio ? Ergo non amplius licebit insanire semel in anno ? Ergo veteres mores contemnuntur, tolluntur que placentæ ? Non satis est si plebs reges veros ejicit, ergo etiam falsos detrudet ? Ah ! si clamare prohibetur : *Vivat rex!* sinite saltem dicere : *Bibit rex*! O Bruti genus ! si Tarquinios pellitis, simite tamen Momum regnare.

Vers latins.

Le Lis et la Rose.

(Voir, pour la matière, le numéro d'Octobre 1875 (tome IX, page 559), et celui de janvier 1876 (tome X, pages 289-290).

Voici comment W. Cowper lui-même s'est traduit en stances latines :

Heu ! inimicitias quoties parit æmula forma,
Quam raro pulchræ pulchra placere potest !
Sed fines ultra solitos discordia tendit,
Quum flores ipsos bilis et ira movent.

Hortus ubi dulces præbet tacitosques recessus,
Se rapit in partes gens animosa duas ;
Hic sibi regales Amaryllis candida cultus,
Illic purpureo vindicat ore Rosa.

Ira Rosam et meritis quæsita superbia tangunt,
Multaque ferventi vix cohibenda sinu,
Dum sibi fautorum ciet undique nomina vatum,
Jusque suum, multo carmine fulta, probat.

Altior emicat illa, et celso vertice nutat,
Ceu flores inter non habitura parem,
Fastiditque alios, et nata videtur in usus
Imperii, sceptrum Flora quod ipsa gerat.

Nec Dea non sensit civilis murmura rixæ,
Cui curæ est pictas pandere ruris opes.
Deliciasque suas nunquam non prompta tueri,
Dum licet et locus est, ut tueatur adest.

Et tibi forma datur procerior omnibus, inquit,
Et tibi, principibus qui solet esse, color;
Et donec vincat quædam formosior ambas,
Et tibi reginæ nomen, et esto tibi.

SCIENCES.

Problèmes.

1. Arithmétique.

Un jour, Bacchus, ayant vu que Silène
Dormait profondément, prit sa coupe, et sans gêne,
Dans le cellier à l'aise il s'attabla,
Près d'une amphore pleine
Où reposait un vieux vin, qu'avec peine
Son ami conservait pour les jours de gala.
Il but pendant le triple du dixième
Du temps qu'à boire seul Silène eût employé
Pour vider l'amphore elle-même;
Mais Silène survient, et son chagrin extrême
Dans le reste du vin est aussitôt noyé.
Quand l'amphore fut vide,
Avec regret Bacchus vit que sa part
Du précieux liquide
N'avait été tout juste que le quart
De celle de Silène.
Si, tout d'abord, d'une commune haleine,
Ils s'étaient réunis, ils auraient mis, dit-on,
Huit quarts d'heure de moins pour épuiser l'amphore.
Comment l'a-t-on su? Je l'ignore.
On veut, d'après cela, trouver exactement
Le temps que chacun d'eux eût mis séparément,
Si, buvant seul, de la même manière,
Il avait mis à sec l'amphore tout entière.

2. Pendant la guerre des Romains contre les Juifs, Josèphe, historien de cette guerre, était gouverneur de la ville de Iotapata. Cette ville ayant été emportée d'assaut par Vespasien, Josèphe fut contraint de se réfugier dans une citerne, avec quarante de ses soldats. Ces forcenés refusant de se rendre et préférant s'entre-tuer, Josèphe leur persuada

que, pour faire cette opération avec ordre, il fallait se ranger d'une certaine façon, et, commençant à compter par un certain bout, massacrer toujours le tantième jusqu'à ce qu'il n'en demeurât qu'un seul, lequel serait obligé de se tuer lui-même. Quelle place dut prendre Josèphe après celui par lequel on commençait à compter, et quelle place dut-il assigner à deux hommes dont il était sûr, pour pouvoir se sauver avec eux?

3. Deux nombres premiers entre eux étant donnés, si l'on divise par l'un des deux les multiples successifs de l'autre moindres que leur produit, tous les restes qu'on obtiendra seront différents (1).

4. Géométrie.

Tracer une droite qui coupe deux cercles concentriques donnés de façon que les cordes qu'elle détermine dans ces deux cercles soient entre elles dans un rapport donné, par exemple, dans le rapport des deux droites m et n.

5. Etant donnés un triangle rectangle ABC, prendre sur les côtés de l'angle droit A des longueurs égales, AD, AE, telles que, si l'on construit le carré ADFE, il soit égal en surface au triangle BCF, construit en joignant le sommet F aux extrémités de l'hypoténuse.

6. Etant données la base d'un triangle, la hauteur relative à cette base et le rapport des deux autres côtés, calculer ces côtés et construire le triangle.

7. On donne l'hypoténuse a et le rayon r du cercle inscrit dans un triangle rectangle; calculer les deux autres côtés et construire le triangle.

8. On donne les côtés et l'aire d'un quadrilatère, calculer les diagonales et construire le quadrilatère.

(1) Ces trois exercices sont empruntés au recueil intitulé : *Problèmes plaisants et délectables qui se font par les nombres*, par Claude-Gaspar Bachet, sieur de Méziriac, 3e édition, revue, simplifiée et augmentée, par A. Labosne. Paris, Gauthier-Villars, 1874.

RÉCRÉATIONS LITTÉRAIRES.

SOLUTIONS.

39. — M. l'abbé Maunoury nous adresse une nouvelle interprétation de l'inscription de Rochemaure (1) :

Lorsque vous proposâtes à vos lecteurs de deviner le sens de cette curieuse énigme, je pensai que l'explication en était connue, et que vous la donneriez dans une prochaine livraison. Mais il paraît que cette explication n'est pas trouvée, et que la Société des Antiquaires de France la cherche encore. Si la solution que j'ai rencontrée et que je vous soumets, est à peu près satisfaisante, vous en jugerez.

Je laisse de côté la traduction grecque, qui est évidemment fausse en un point: *Arepo* ne signifie ni charrue, ni rien du tout. Mais avant de raisonner sur cette inscription, il faut la reproduire.

S A T O R
A R E P O
T E N E T
O P E R A
R O T A S

Il y a là une combinaison de lettres fort singulière. De quelque manière qu'on lise ces lignes, de gauche à droite, de droite à gauche, de haut en bas ou de bas en haut, elles présentent cinq mots. Mais ces mots paraissent ne former aucun sens. Il n'est cependant pas croyable qu'on eût gravé ces vingt-cinq lettres sur la muraille d'une église, si elles ne contenaient pas une pensée.

La première difficulté est de lire. Si on lit de gauche à droite, pas de sens. Si on lit à rebours, pas de sens. De haut en bas et de bas en haut, c'est encore la même chose. Toujours cinq mots, dont un n'existe probablement en aucune langue. En considérant ce problème difficile, mais qui ne pouvait être insoluble, je me suis rappelé qu'il y avait, dans l'antiquité, une façon d'écrire qu'on appelait « Boustrophédon »

(1) Voir la question dans notre N° d'octobre 1875, t. IX, p. 568; et les solutions proposées précédemment dans le N° de décembre 1875, t. X, p. 194 et 195.

(*βουστροφηδόν*). Elle consistait à tracer les lignes comme les bœufs labourent, c'est-à-dire en écrivant successivement de gauche à droite et de droite à gauche. Les lois de Solon étaient ainsi gravées. Essayons cette méthode. Elle nous donne d'abord ces trois mots : *Sator opera tenet.* Ils forment une phrase. Prenons maintenant les trois dernières lignes, en relisant à rebours celle du milieu, que nous avons déjà lue de gauche droite ; et nous avons la même phrase répétée : *Tenet opera sator.*

Mais ce n'est pas tout. Lisez à rebours les trois premières lignes vous avez : *Rotas opera tenet.* Puis reprenez la troisième ligne et joignez-y les deux dernières, en les lisant toutes trois de gauche à droite ; et vous avez encore : *Tenet opera rotas.*

C'est lu, et l'inintelligible *arepo* se trouve éliminé. Voyons maintenant ce que cela veut dire.

Sator opera tenet; tenet opera rotas. « Le semeur tient les œuvres ; la fatigue tient les roues. » De quelles œuvres est-il question ? Celles que tient le semeur ne peuvent être que le produit de la semence, c'est-à-dire la moisson. D'un autre côté, puisqu'on met en rapport le travail du semeur avec celui des roues, on veut sans doute parler des roues de la charrue.

Nous sommes donc conduits à cette explication naturelle : La moisson dépend du semeur, elle est dans sa main, car le champ demeurera stérile, si le semeur n'y jette pas la semence. Cependant le terrain a besoin d'être préparé, pour que la semence y croisse. Or le travail le plus pénible n'est pas celui du semeur ; c'est celui du laboureur qui fend le sillon ; c'est celui des bœufs attelés à la charrue.

Mais est-ce qu'on aurait gravé une simple maxime d'agriculture sur le marbre d'un sanctuaire ? La place de l'inscription avertit qu'elle doit contenir une idée religieuse. C'est donc une allégorie, comme lorsque Dieu défend de lier la bouche au bœuf qui foule le blé dans l'aire (I Cor. IX 9).

Rapprochons de la première phrase une parabole de l'Évangile, que Notre-Seigneur explique lui-même à ses Apôtres. *Semen est verbum Dei* (S. Luc, VIII, 11) ; et ailleurs : *Qui seminat, verbum seminat* (S. Marc, IV, 14). Nous découvrons une utile pensée dans ces trois mots : *Sator opera tenet.* « Le semeur de la parole évangelique tient en ses mains l'œuvre du salut des peuples ». C'est lui qui fait germer la foi dans les cœurs ; c'est lui qui fait croître et mûrir le froment qui sera moissonné par les anges et recueilli dans les greniers du Seigneur ; c'est lui qui suscite, anime et soutient toutes les saintes œuvres par lesquelles les hommes sont sauvés. Cette pensée est conforme à ce que dit saint Paul aux Romains. *Quomodo credent ei quem non audierunt ! Quomodo autem audient sine prædicante ?* Rom. x, 14) Aussi la première recommandation que l'Église

fait aux pasteurs avec saint Paul, est de prêcher la parole divine: *Prædica verbum*. (II. TIM. IV, 2).

Nous sommes donc avertis par cette première phrase, que le salut des hommes dépend de la prédication évangélique.

Que signifie la seconde: *tenet opera rotas*? « La fatigue est aux roues. » Certes la prédication est pénible; ce n'est pas un travail médiocre que la composition d'un sermon, d'une homélie, d'un prône; et nous savons que la chaire use promptement la poitrine de nos missionnaires. Toutefois la principale fatigue n'est pas dans la parole même, mais dans la préparation des auditeurs. Comme on laboure le champ qui doit recevoir la semence, il faut qu'un sérieux et pénible travail dispose les auditeurs à entendre la parole. L'orateur le plus éloquent échoue devant des cœurs fermés. Oui, le grand travail est aux roues quand le laboureur enfonce le soc dans la terre, et quand les bœufs tirent la charrue qui déchire un sol dur et pierreux. Saint Augustin, dans un livre où il donne d'excellents conseils au prédicateur, lui recommande de prier avant de parler: *Orando pro se ac pro illis quos est allocuturus, sit orator antequam dictor*. (Doctrina Christ., L. IV, c. 15) Il faut donc que la prédication soit précédée de saintes prières, de mortifications, d'aumônes, de bonnes œuvres, pour attirer la grâce du ciel sur les peuples auxquels on porte l'Évangile. C'est alors que les esprits deviennent dociles, que les cœurs s'ouvrent, et que la parole de Dieu produit des fruits abondants; le salut des âmes est à ce prix.

Si cette inscription laconique n'est pas un modèle de clarté, l'explication que nous en donnons montre du moins qu'elle n'était pas indigne d'être gravée sur le marbre d'une église.

40. Dans AVE je trouve la grâce,
Et dans EVA le repentir;
Que l'AVE vienne à retentir,
Et la faute d'EVA s'efface.

Dans l'hymne *Ave Maris stella*, que certains auteurs attribuent à saint Bernard, on lit :

Sumens illud *AVE*
Gabrielis ore,
Funda nos in pace,
Mutas *EVÆ* nomen.

Il n'y a rien de moins classique que ces jeux de mots, dont la poésie et la prose de saint Bernard sont semées.

C'est sans doute pour ce motif que, dans le Bréviaire gallican, Coffin avait ainsi défiguré cette strophe :

Virgo singularis,
Veræ vitæ parens,

Quæ mortem invexit
Mutas Evæ nomen.

Quant à la strophe de l'hymne qui commençait par ces mots : *Virgo singularis,* elle avait complétement disparu. Elle exprimait d'une manière trop préeise la puissance de Marie, pour trouver grâce devant les Jansénistes. Ainsi ce n'était pas seulement le style classique, mais l'hérésie, qui entrait à pleine voile dans la prière de l'Eglise.

Plus loin, le vers : *Vitam præsta puram* était ainsi modifié : *Vitam posce puram.*

Toujours la même préoccupation de diminuer la puissance de Marie. Mais ceci n'est plus dans la question posée ; ne nous égarons pas.

41. — Traduction en vers (vieux style) de la strophe de saint Ambroise :

Que notre cœur en ce jour soit gaudy :
Soit chasteté comme aurore empourprée ;
Brille la foi comme jour à midy ;
Que notre esprit ignore la vesprée.

42. *Fert,* AGITAT, DAMNAT *Christus* DÆMON, PHARISÆUS
Probra, REOS, CHRISTUM *carne,* FURORE, CRUCE.

---

43. *Durus eques,* JUDEX RIGIDUS, PLEBS LIBERA { *quondam* / QUONDAM / QUONDAM }
quærit, AMAT, PATITUR, *otia,* LUCRA, JUGUM.

QUESTIONS.

44. — Expliquer les devises suivantes :

1° Devise de la maison d'Autriche :

A E I O U.

2° Devise de la maison de Savoie :

F E R T.

45. — Expliquer le sens de cette expression : « *C'est le pont aux ânes.* »

QUESTIONS ÉTYMOLOGIQUES.

Le verbe *dépister* a deux significations presque opposées : — l'une,

« trouver la piste », — et l'autre, « faire perdre la piste ». Quelle explication donner de ce singulier fait?

Comment a-t-on pu appeler *haricot de mouton* un plat où les haricots brillent (comme on dit quelquefois) par leur absence ?

CORRESPONDANCE.

Séez, le 18 décembre 1875.

Mon Révérend Père.

Vous avez bien voulu insérer dans votre *Revue* la lettre que je vous avais adressée, à propos du poëme de Lucrèce infligé à tous les candidats du baccalauréat. Je me trouve obligé, malgré moi, de revenir sur ce sujet. L'imprimeur a tellement brouillé la fin de ma lettre qu'elle n'est pas intelligible. Permettez-moi d'en rétablir le texte.

J'examinais un passage de Lucrèce sur les rêves des chevaux de course, passage qui se termine par ce vers.

Aut quasi carceribus patefactis sæpe quiete.

Quoique cette leçon ne présente pas de sens, je pensais qu'il ne fallait pas la corriger. Mais alors comment l'expliquer? La phrase commencée n'était pas finie, disais-je; il y a une lacune, un vers manque; et je proposais d'achever le sens en empruntant un hémistiche à Virgile. J'écrivais donc ainsi:

Aut quasi carceribus patefactis, sæpe quiete
Addere se in spatia.

J'ajoutais ensuite: « Tout le monde connait ces beaux vers qui terminent le premier livre des Géorgiques:

Ut quum carceribus sese effudere quadrigæ,
Addunt se in spatia.

« Qui sait s'ils ne seraient point une réminiscence de ceux de Lucrèce? Quoiqu'il en soit, nous sommes à peu près sûr de la pensée du poëte, et l'hémistiche remplit convenablement la lacune si même on souhaitait la fin du vers, on pourrait le compléter:

Addere se in spatia, et campum transmittere cursu. »

Voilà, mon Révérend Père, ce que j'avais écrit, et ce que la presse nous a rendu en morceaux. Au reste, la cause qui a brouillé ma lettre est la même que celle qui a tronqué le texte de Lucrèce. La répétition des mots (*sæpe quiete, sæpe quiete,*) finissant deux vers, a égaré la main du copiste, comme celle du compositeur, et l'erreur même du typographe appuie ma conjecture. Le passage d'Aristote, que nous avons rétabli dans votre numéro de mai, avait aussi été gâté par la même distraction des copistes. Dans Aristote, une répétition était omise. Dans Lucrèce, on a passé un vers qui séparait deux finales semblables. C'est là un fait qu'il est bon de retenir lorsqu'on travaille sur un texte corrompu.

Puisqu'il m'a fallu parler une seconde fois du poëme de Lucrèce, j'en profiterai pour vous dire que je ne partage point l'opinion de certains critiques, d'ailleurs très-estimables qui regardent ce livre comme inoffensif à cause de son absurdité. C'est peu connaître la nature humaine que de supposer sa répulsion pour l'absurde. Qu'y a-t-il de plus absurde que d'adorer comme Dieu une idole de bois faite de main d'homme? Et cependant ce culte insensé a été admis par tous les peuples du monde. Quoi! le matérialisme serait inoffensif, parce qu'il est absurbe? Mais écoutez donc ce qui s'enseigne publiquement au nom de la science à Paris, à Montpellier et ailleurs. Est-ce qu'on n'affirme pas tout haut, est-ce qu'on n'imprime pas que rien n'existe en dehors de la matière? On prononce que Dieu n'est pas. On déclare du ton le plus sérieux que l'homme n'est qu'un fils de singe. Et ceux qui débitent ces absurdités, loin d'être sifflés, sont applaudis.

Le poëme de Lucrèce est une lecture malsaine. Si les jeunes gens qui se préparent aux examens du baccalauréat, sont forcés d'étudier ce poëme dangereux, du moins ceux qui le leur expliquent feront bien de le réfuter. Il ne suffit pas d'en retrancher les peintures lubriques; on doit se souvenir qu'il n'y a point de pire corruption que celle de l'esprit.

A. MAUNOURY.

IMPRIMATUR :
Nemausi, die 1ª februarii 1876.
E. D'ALZON, *vic. gen.*

Le Gérant,
E. TROTMAN.

Bourges, imp. de E. Pigelet, rue Joyeuse, 15.

LIBRAIRIE CHALLAMEL AINÉ, 5, RUE JACOB, A PARIS.

LES MISSIONS CATHOLIQUES

BULLETIN HEBDOMADAIRE ILLUTRÉ

DE L'ŒUVRE DE LA PROPAGATION DE LA FOI

Paraissant tous les vendredis, par numéro de 12 pag. in-4°

Rédaction et Administration, rue d'Auvergne, 6, à Lyon

1876. — 8e ANNÉE

Prix d'abonnement : **10** francs par *an*, pour la France

LETTRES ET RÉCITS DES MISSIONNAIRES. — RELATIONS DE VOYAGES

CARTES ET GRAVURES INÉDITES



GÉOGRAPHIE — ETHNOGRAPHIE — HISTOIRE — LINGUISTIQUE

Éditions en langues italienne, allemande et hollandaise

ALBUM MALGACHE. — Coiffure de Betsiléos.

Les *Missions Catholiques* ont été honorées trois fois de la bénédiction de Sa Sainteté Pie IX. A l'exposition du Congrès international des sciences géographiques, tenu à Paris au mois d'août 1875, elles ont obtenu une mention honorable.

Un numéro spécimen est adressé à toute personne qui en fait la demande.

On s'abonne, à Paris, chez **Challamel aîné,** 5, rue Jacob.